# lutte ouvrière

Pour que Mai 68 féconde et régénère le mouvement ouvrier

HEBDOMADAIRE
paraît le mercredi

N° 60

22 octobre 1969

1 F

# La C.G.T. et la vague de grèves

(p.2)

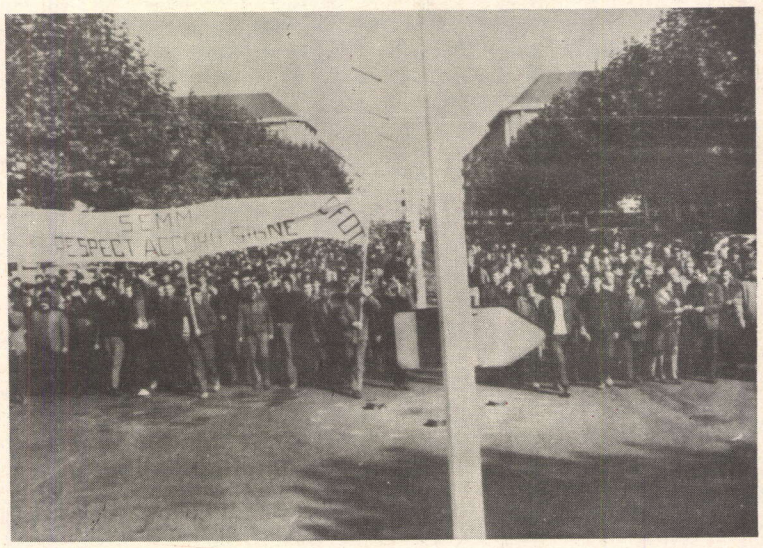

## des millions d'américains manifestent contre la guerre du Vietnam

(page 12)

(U.P.I.)

# La C.G.T. et la vague de grèves

LES conflits du travail se multiplient. La bourgeoisie et la grande presse d'information tentent de montrer la C.G.T. comme la grande instigatrice des mouvements sociaux de la classe ouvrière et les milieux patronaux et gouvernementaux s'interrogent sur la tactique de cette centrale.

Il est bien certain que la grande majorité des conflits actuels sont déclenchés et dirigés par la C.G.T., et les représentants de l'ordre bourgeois, qui s'indignent de l'attitude peu participationniste de cette centrale syndicale, ne manquent pas de laisser percer en contrepartie leur satisfaction de voir les luttes bien encadrées et contrôlées, par un syndicat qui a déjà donné tant de preuves de sa sagesse et du sens de ses responsabilités aux tenants du pouvoir bourgeois.

Y a-t-il une tactique de la C.G.T. et quelle est cette tactique ?

D'abord, il y a un profond mécontentement dans la classe ouvrière. Ce mécontentement n'est pas dû à la subversion de la C.G.T. ou du P.C.F. Il est dû à la politique du gouvernement et à l'attitude du patronat qui, non seulement, imposent des restrictions du pouvoir d'achat des travailleurs mais qui, en se débattant dans les contradictions de leur système, provoquent une anarchie jamais égalée dans les conditions de rémunération et dans les conditions de travail.

Ce mécontentement profond, la C.G.T. tente de lui donner une expression.

Comme les autres centrales syndicales liées d'une façon ou d'une autre à l'Etat bourgeois, elle ne veut ni ne peut donner à ce mécontentement une expression révolutionnaire qui serait pourtant la seule issue à la situation économique et politique. La C.G.T., comme les autres centrales, est une organisation réformiste qui prétend lutter pour l'amélioration de la condition ouvrière et s'acheminer vers le socialisme par les voies pacifiques de la démocratie avancée, en composant avec la bourgeoisie et son Etat. Mais ces « voies » qui n'ont jamais existées et que la C.G.T. dénonçaient avec fougue et raison dans ses jeunes années, ne rencontrent même plus d'illusions parmi les travailleurs. La faillite de la gauche bourgeoise traditionnelle, sombrant lamentablement au moment où le gaullisme défaillant laissait une place quasiment vide, laisse le P.C.F. sans alliés politiques, mais avec sur les bras le poids du mécontentement ouvrier.

Privé d'alliés politiques et par conséquent de perspectives politiques parlementaires et électorales, le P.C.F. a plus que jamais besoin de s'accrocher à sa base ouvrière au travers de la C.G.T.

Mais cette base a ses racines dans la classe ouvrière et la classe ouvrière est mécontente.

Que les dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T. souhaitent un changement de gouvernement, c'est indiscutable. Mais ils n'ont guère de moyens d'y parvenir pacifiquement et électoralement. Par contre, ils sont absolument hostiles à un changement du système. Il y a bien longtemps qu'ils ont renoncé à être les dirigeants de la classe ouvrière en lutte pour le socialisme. En ne voulant être que des avocats des travailleurs auprès de la bourgeoisie, ils sont devenus en fait les représentants du capital au sein de la classe ouvrière. Plus question pour eux de détruire le capital mais seulement de lui « arracher » les miettes de l'exploitation.

C'est donc dans ce contexte que les dirigeants de la C.G.T. doivent manœuvrer pour tenter de donner une expression au mécontentement des travailleurs sans risquer de provoquer des conflits trop graves qui, en mettant le gouvernement en difficulté, pourraient du même coup entraîner une crise non seulement du régime politique, ce que les dirigeants de la C.G.T. et du P.C.F. souhaitent sans vouloir aller jusqu'à la provoquer de cette façon, mais aussi le risque d'une crise du système capitaliste, ce qu'ils craignent par-dessus tout.

Leur tactique consiste donc à organiser des grèves partout où ils ont l'assurance de pouvoir les contrôler entièrement. Dans la période actuelle, cela leur est particulièrement facile.

D'abord parce que les travailleurs mécontents qui éprouvent un pressant besoin de réagir ne sont pas pour autant prêts à s'engager, ne serait-ce que dans une grève illimitée, voire une grève générale illimitée dont ils ne voient pas, à juste raison l'issue, du fait du manque de perspectives et du manque de direction.

Ensuite parce que les autres centrales se gardent actuellement de toute surenchère démagogique. F.O. préconise comme toujours la politique contractuelle et se dérobe devant le caractère non professionnel des luttes. Comme si le déficit de la balance commerciale et la dévaluation étaient des problèmes « professionnels ».

Quant à la C.F.D.T., elle n'ose pas trop désavouer les actions préconisées par la C.G.T. mais affirme, par la voix de son président, ne pas vouloir faire échec au plan de redressement.

Bien sûr, il y a le risque du débordement gauchiste. Mais ce risque est actuellement très limité. Les gauchistes n'ont pas su, après mai 1968, constituer une force homogène capable de gagner la confiance des travailleurs.

C'était une tâche difficile mais tout à fait possible. N'ayant pas su profiter de l'immense enthousiasme créé par mai 1968 pour s'affirmer comme une force politique valable, les révolutionnaires auront aujourd'hui plus de difficultés à gagner leurs galons de militants auprès des travailleurs.

Mais c'est aujourd'hui leur tâche. La classe ouvrière est mécontente, elle éprouve le besoin de lutter mais elle hésite à aller de l'avant parce qu'elle sait que les dirigeants des grandes organisations ne sont pas décidés à aller jusqu'au bout Par ailleurs, elle ne fait pas confiance aux révolutionnaires qui n'ont pas fait leurs preuves.

Dans la période qui vient, le rôle des révolutionnaires n'est pas de pousser systématiquement à la généralisation des luttes.

Bien sûr, il faut essayer d'élargir les mouvements au maximum mais uniquement pour les rendre directement plus efficaces. Et c'est justement ce maximum qu'il faut savoir évaluer.

Savoir proposer des revendications à la mesure de l'action que les travailleurs sont décidés de mener. Se montrer un organisateur qui conduit les travailleurs au succès. Gagner la sympathie des travailleurs par son sérieux, par son savoir faire, mais aussi celle des militants des organisations syndicales, de ceux qui ne sont pas grisés par quelques fonctions bureaucratiques, qui se rendent bien compte que ça ne vas pas à la tête de leur syndicat, et qui au fond d'eux-mêmes sont assez satisfaits de se retremper dans un bain de jeunesse au contact des révolutionnaires.

Dans la période qui vient, les révolutionnaires ne peuvent ni espérer déclencher la grève générale et encore bien moins la diriger.

Mais ils peuvent et ils doivent apprendre, dans les conflits, même localisés, à devenir des dirigeants capables d'offrir à la classe ouvrière les cadres dont elle aura besoin pour ses luttes futures.

## *Tribune de discussion :*

*Le dialogue entamé depuis quelques mois entre* Lutte Ouvrière *et* Tribune Socialiste, *hebdomadaire du P.S.U., se poursuit aujourd'hui par la publication ci-dessous d'un texte de Pierre Gautier, de la rédaction de T.S.*

# Le parti nécessaire

DANS leur dernière contribution à la discussion parue dans le n° 424 de « Tribune Socialiste », les camarades de « Lutte Ouvrière » insistent à juste titre sur les possibilités tactiques qu'offrent les récentes prises de position de Georges Séguy en tant que principal dirigeant de la C.G.T. Le « gauchissement » même purement verbal de la C.G.T. face au « plan de redressement » du pouvoir permet en effet de poser beaucoup de questions aux travailleurs sur la nature et les formes de la lutte dans les entreprises, sur la façon de déclencher les grèves et de les contrôler pendant leur déroulement. Le poids des directions syndicales reste considérable, mais il n'empêche plus les discussions à la base ou encore les premières ébauches de coordination inter-entreprises. Le problème est effectivement de continuer dans ce sens.

Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que le renouvellement du mouvement ouvrier ne se fera pas uniquement par l'extension plus ou moins automatique de la démocratie à la base. Pour dépasser le corporatisme, pour donner un horizon à la lutte quotidienne, il faut que les travailleurs acquièrent une perspective politique qui aille au-delà de la révolte immédiate. En d'autres termes, cela pose le problème de l'avant-garde politique, de son orientation révolutionnaire et de son rôle au niveau des luttes quotidiennes.

Nous croyons, en effet, qu'il n'est pas possible de mobiliser les énergies, si un certain nombre d'objectifs politiques concrets ne viennent pas traduire dans le contexte actuel les objectifs révolutionnaires généraux. Il faut montrer qu'il est possible de mettre le pouvoir d'Etat en crise, en mettant en échec son plan de redressement, et qu'en même temps, il est nécessaire d'affaiblir, au plus vite, ce pouvoir pour être prêt à affronter les prochains orages économiques et sociaux. La période de relative prospérité connue par notre pays entre 1959 et 1967, est définitivement terminée et la lutte des classes ne peut que s'exacerber au fur et à mesure que les contradictions économiques se manifesteront. Nous voyons que la bourgeoisie se prépare fiévreusement aux futurs combats, qu'elle renforce sa police, qu'elle lance des campagnes anti-étudiantes, anti-gauchistes pour masquer le sens réel des débats actuels en utilisant la drogue, le phénomène hippie, etc.

Il s'agit de nous préparer, nous aussi, en montrant au maximum de travailleurs, qu'il leur faut s'apprêter à résister, à rendre coup pour coup dans une série de batailles acharnées. En d'autres termes, il s'agit de montrer les illusions du gradualisme, du légalisme et de la croyance dans la normalité par la propagande et l'agitation politiques pratiquées dans les entreprises. En outre, il faut peu à peu montrer qu'un instrument politique adéquat — un parti révolutionnaire — est nécessaire pour faire face à toutes les tâches qui nous attendent dans la période. Le parti doit, dans ce sens, apparaître moins comme le fruit d'une déduction théorique abstraite que comme le résultat d'une expérience accumulée à partir des nécessités de l'action. C'est à cette aune qu'on doit pouvoir jauger toutes les organisations existantes non pas en faisant référence aux seuls principes, mais en faisant référence aux conclusions découlant de la pratique. C'est pourquoi, nous disons qu'il vaut mieux proposer une discussion sur la nature, l'organisation, le mode d'activité du parti révolutionnaire à construire, plutôt que de prêcher la cartellisation des groupes d'extrême-gauche. La confrontation des programmes et des conceptions sera ainsi beaucoup plus vivante.

Pierre Gautier.

# PÉROU : la réforme agraire n'empêche pas la répression.

Paysans pauvres péruviens : ceux qui ont le moins de chance de bénéficier de la « réforme agraire ».

**LA semaine dernière, le Ministère de l'Intérieur péruvien annonçait l'arrestation de neuf militants du M.I.R. (mouvement de la gauche révolutionnaire) accusés de « fomenter un complot communiste ».**

**En fait, ces arrestations sont dans la logique du gouvernement militaire. L'armée, qui a pris le pouvoir il y a un an environ, est celle qui a pourchassé les militants du M.I.R. dans les maquis, et a peuplé les prisons de militants syndicalistes et d'intellectuels révolutionnaires.**

Mais, depuis juin 1969, une certaine conspiration du silence tend à s'établir autour de la répression au Pérou. C'est en effet à cette date que la junte militaire a décrété la réforme agraire, bénéficiant aussitôt de l'appui du parti communiste pro-soviétique, du parti démocrate-chrétien, d'une fraction de l'Action Populaire (parti de l'ancien président Belaunde Terry) et de La Havane.

Par contre, les mouvements qui ne se ralliaient pas au gouvernement militaire, notamment le groupe Avant-Garde Révolutionnaire et la fraction pro-chinoise du P.C., ont vu leurs dirigeants pourchassés ou emprisonnés. Les mouvements de gauche et du centre-gauche qui apportent leur appui à la junte justifient leurs positions en arguant du caractère « anti-impérialiste » des militaires et de la réforme agraire qu'ils projettent.

Mais ces gens ne sont pas très regardants quant au caractère « révolutionnaire » de la politique de leurs nouveaux maîtres.

En effet, tout le projet de réforme agraire des militaires consiste à racheter les grandes propriétés et à les revendre par parcelles aux paysans riches. Les paysans les plus pauvres, qui vivent encore en communauté villageoise, n'auront aucun droit à ces terres. De plus, chaque propriétaire foncier pourra choisir ceux à qui il revendra sa terre, ce qui, bien entendu, lui laisse l'entière possibilité d'utiliser des hommes de paille pour tourner la loi.

Un des autres aspects de cette réforme agraire a été la liquidation des syndicats d'ouvriers agricoles. Ceux-ci ont en effet été interdits dans les grandes plantations sucrières de la côte qui sont passés sous contrôle de l'armée. Enfin, outre la négociation sur le pétrole, dans laquelle le gouvernement péruvien réclame aux compagnies U.S. une fraction plus substantielle de bénéfices, la seule compagnie américaine touchée par la réforme agraire, la Cerro de Pasco Copper Corporation (300.000 hectares) a passé un accord amiable avec la junte. En échange de la vente de ses terres, le gouvernement s'est engagé à lui octroyer de multiples avantages dans le domaine industriel, et notamment des garanties pour effectuer des investissements pétrolifères.

Comme on le voit, il est tout à fait erroné de parler d'un prétendu caractère « révolutionnaire » des mesures prises par la junte. Le but avoué de celle-ci est de créer une couche de paysans riches dans les campagnes qui assureront un soutien au régime. Dans cette tâche, la junte se heurtera vrai-

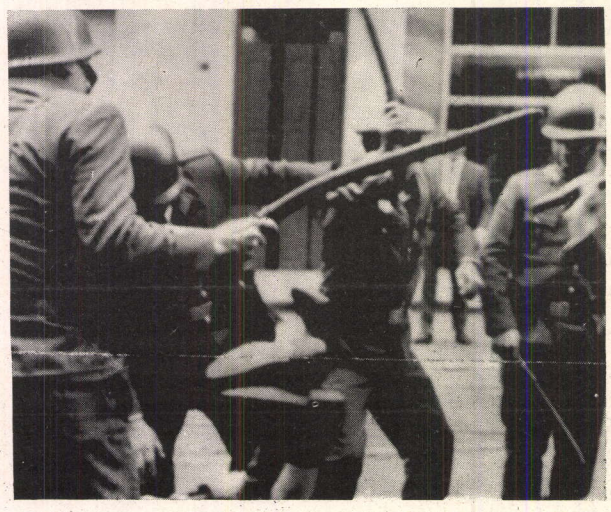

Bien avant tout projet de prétendue réforme, la première tâche des militaires fut d'étouffer toute démocratie. Ici, la police matraquant un manifestant au lendemain du coup d'Etat. (Ph. U.P.I.)

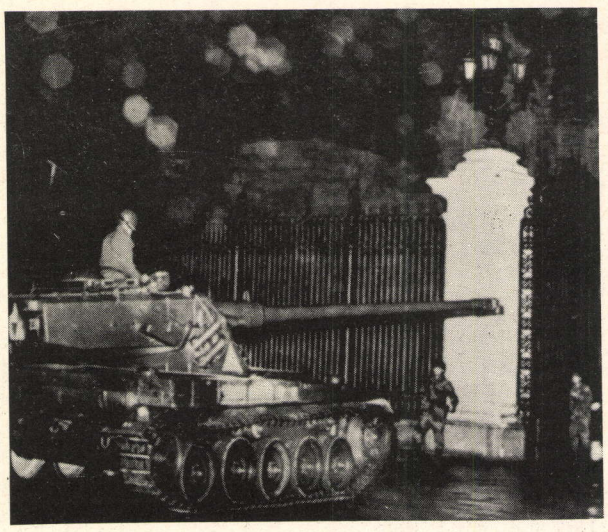

Les vrais soutiens du régime : les tanks et l'armée. Ici, devant le palais présidentiel, le soir du coup d'Etat. (U.P.I.)

semblablement à un certain nombre de grandes familles quasi féodales qui se considèrent un peu comme des propriétaires de droit divin et ne veulent pas entendre parler de réforme, aussi limitée soit-elle. C'est d'ailleurs pourquoi la junte est prête à s'appuyer sur la partie de la gauche qui lui apporte son soutien total sans condition.

Mais, pour que le plan de la junte se réalise sans heurts, il ne faut absolument pas que les paysans pauvres, qui forment la majorité de la population agricole et interprètent la réforme à leur manière, entrent sur la scène politique. C'est pourquoi les militaires sont prêts à massacrer sauvagement tous les paysans qui tenteront de réoccuper les terres volées par les propriétaires des haciendas.

En août dernier, par exemple, des paysans de la région de Caraz avaient décidé, prenant la loi de réforme agraire au sérieux, d'occuper une grande propriété appartenant à un gros propriétaire foncier. Depuis des années, ces paysans avaient fait de nombreuses démarches auprès de l'administration pour exiger qu'on leur rende leurs terres, usurpées par un nommé Oliveri.

A la fin juin, après la parution du décret sur la réforme agraire, ils s'organisèrent pour veiller à l'application immédiate de la réforme agraire sur ces terres qu'ils estimaient leur appartenir. Ils possédaient en outre des documents prouvant les droits des communautés indiennes à ces terres et légitimant leurs démarches.

La réponse des autorités ne se fit pas attendre. Le 27 août, la police ouvrait le feu et tuait plusieurs paysans qui voulaient occuper les terres. D'autres furent blessés. Ces derniers passèrent en jugement et furent condamnés comme voleurs de bétail et « brigands ».

Et cela n'est pas un exemple isolé.

Pour les mêmes raisons, les militaires exerceront une répression féroce contre les mouvements politiques qui préconisent une « réforme agraire authentique », c'est-à-dire une distribution gratuite de la terre aux paysans pauvres.

Et c'est pourquoi on ne peut affirmer que les prisons ne désempliront pas.

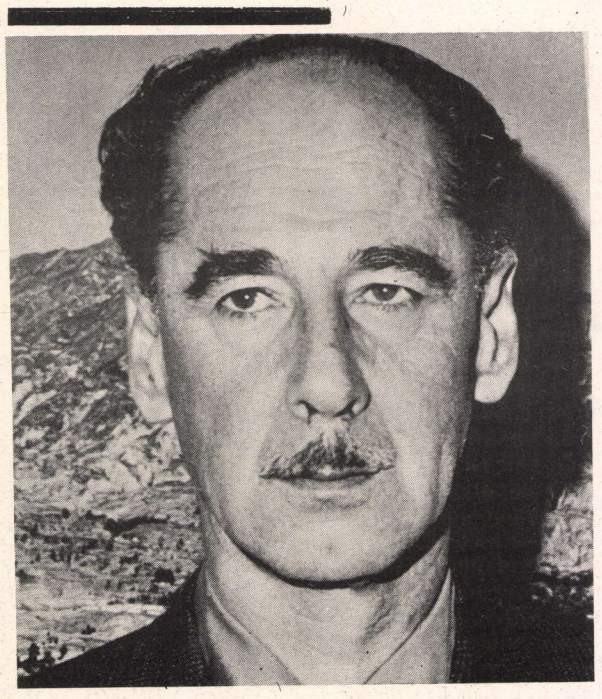

Alfredo Ovando Candia (U.P.I.)

## BOLIVIE :

# La Junte nationalise

**FACE à la conspiration étrangère et antinationale fomentée pour entraver le processus révolutionnaire, les forces armées chargent le gouvernement de nationaliser la Bolivian Gulf Oil Company. » C'est en ces termes que le gouvernement bolivien, c'est-à-dire la junte militaire qui, il y a trois semaines, s'emparait du pouvoir sous la direction du général OVANDO, annonçait le 17 octobre la décision prise de nationaliser la compagnie pétrolifère.**

Certes, au premier abord, pour qui connait la situation politique de ce pays, cela peut paraître inattendu. En effet, le général Barrientos, mort récemment, était bien connu pour sa soumission à 100 % à l'impérialisme américain. A cet égard, le général Ovando paraissait aussi réactionnaire que son prédécesseur, et son pouvoir n'est ni plus ni moins celui de la bourgeoisie d'un pays économiquement arriéré, imposant sa domination à la population laborieuse (ouvriers, paysans) dans un climat de répression quasi permanente, caractérisée par les efforts gouvernementaux pour réprimer tout mouvement populaire. Et pour les militants des villes et des campagnes, le pouvoir ne connaît aussi qu'une réponse : les prisons, la torture, l'assassinat. Il peut donc paraître étonnant qu'un pouvoir politique de cette nature s'en prenne à ce qu'il défend le plus : l'intérêt de l'impérialisme en général, et de l'impérialisme américain en particulier.

Mais c'est se faire une fausse idée, d'une part des conditions dans lesquelles cela a été fait, d'autre part du pouvoir de la bourgeoisie dans un tel pays.

Si la junte militaire bolivienne a mis à exécution ce projet, c'est qu'économiquement cela était vital pour elle. Contre la faible proposition que les Américains firent à l'Etat bolivien d'augmenter de 5 % sa participation aux bénéfices de l'exploitation de son propre pétrole, la junte militaire a répondu en s'accaparant la totalité de cette exploitation. Cette mesure est celle d'une bourgeoisie qui, exsangue, ne trouve comme dernière planche de salut que la nationalisation d'un secteur productif. Mais en agissant ainsi, elle espère aussi gagner l'audience d'une partie de la population urbaine.

En effet, en Bolivie, la nationalisation de la B.G.O.C. était réclamée depuis quelques temps, non seulement par le gouvernement, mais encore par les partis politiques, par les syndicats, par les étudiants. Par exemple, Juan Lechin, secrétaire général de la C.O.B. (Centrale Ouvrière Bolivienne), qui lors de la prise du pouvoir par Ovando, déclarait : « S'il s'agit d'une révolution nationaliste et de gauche, elle devra libérer la Bolivie de l'emprise des monopoles étrangers et décider la nationalisation de la G.O.C. et des réserves de gaz naturel. » Il n'en a pas moins été expulsé quelques jours plus tard pour activité « subversive ».

Une fois de plus, il est démontré que malgré tout l'appui quelle reçoit de l'impérialisme, une bourgeoisie, qui n'a rien de radicale, un gouvernement militaro-policier, spécialisé dans la chasse aux « sorcières anti-impérialistes », peut lui aussi prendre des mesures qui, économiquement, lèsent l'impérialisme.


On nous communique

**L'Association des Amis de la Révolution à Cuba et en Amérique Latine**

organise un **GRAND MEETING**

sur les luttes armées au Brésil et la stratégie révolutionnaire en Amérique Latine, après la mort de Che Guevara

**le JEUDI 23 OCTOBRE, A 20 H 30**

Grande Salle de **LA MUTUALITE** de Paris

# LE « DIALOGUE » SEGUY -

**Georges Séguy n'est pas content ! Dans le cadre du débat engagé entre « Tribune Socialiste » et « Lutte Ouvrière », l'hebdomadaire du P.S.U. a en effet publié dans son numéro 425, daté du 9 octobre, un article de notre camarade François Duburg intitulé « Unité à la base et dans l'action ». La publication de cet article par « Tribune Socialiste » n'a pas eu l'heur de plaire au Secrétaire Général de la C.G.T., et il exigea, dans une lettre adressée à Michel Rocard, lettre que « l'Humanité » rendait publique aussitôt, un désaveu public et officiel de cet article par la direction du P.S.U.**

**Le « dialogue » étant ainsi très indirectement ouvert entre Georges Séguy et « Lutte Ouvrière », nous publions ci-dessous, afin que nos lecteurs soient informés, et en mesure de juger, l'article de François Duburg, la lettre du Secrétaire Général de la C.G.T. à Michel Rocard et, ci-contre, les réflexions qu'elle nous inspire.**

*L'article contesté paru dans TRIBUNE SOCIALISTE du 16 octobre*

## Unité à la base et dans l'action

Parlant au nom du P.S.U., lors du meeting contre le plan d'austérité, organisé la semaine dernière par *Lutte ouvrière* (1), le camarade Kergoat devait proclamer en conclusion que son parti était partisan (nous citons ses paroles de mémoire) « de l'unité des révolutionnaires, là où ils se trouvent ensemble, à la base et dans l'action ».

Si *Lutte ouvrière* défend depuis sa naissance des conceptions quelque peu différentes de celles du P.S.U. sur ce plan, affirmant en particulier la nécessité de regrouper tous les militants révolutionnaires de ce pays au sein d'une même organisation, il va sans dire que nous ne sommes évidemment pas opposés à l'unité « à la base et dans l'action », pour peu que cette formule, si souvent employée, recouvre un contenu réel, parce qu'en ce domaine qui veut le plus est prêt à accepter le moins comme un premier pas.

Or il nous semble précisément que la lutte contre le plan d'austérité, et plus généralement, que la période présente, offre aux militants révolutionnaires de réelles possibilités d'intervention, notamment dans les entreprises, et que leur unité, « à la base et dans l'action », pourrait aujourd'hui, plus qu'en toutes autres circonstances encore, multiplier l'efficacité de ces interventions.

Le camarade Kergoat faisait très justement remarquer, dans son intervention, qu'il y avait quelque chose de changé dans l'attitude et la tactique des organisations syndicales depuis mai 1968.

Cela est d'ailleurs surtout vrai de la C.G.T., qui est apparue ces dernières semaines comme la centrale syndicale la plus combative, alors que la C.F.D.T. semblait surtout désireuse de faire oublier la réputation, un peu usurpée, de « gauchiste », qu'elle s'était acquise au cours des luttes du printemps 1968.

Nous pensons qu'il s'agit là d'un fait extrêmement important, dont les révolutionnaires doivent tirer toutes les conséquences pratiques.

Nous savons, certes, que Séguy n'est pas devenu révolutionnaire, et que les appareils bureaucratiques n'ont pas changé de nature dans les mois qui viennent de s'écouler. Mais ils sont, dans une certaine mesure, contraints par les circonstances à radicaliser leur attitude, et c'est précisément cette radicalisation qui nous offre des possibilités nouvelles.

Le syndicalisme français, en la personne de la centrale syndicale la plus influente, la plus importante numériquement, la seule qui soit déterminante à l'échelle du pays, la C.G.T., est un syndicalisme politique, en ce sens qu'il ne se donne pas seulement pour but d'obtenir une amélioration du sort de la classe ouvrière dans le cadre de la société capitaliste, mais qu'il se propose (c'est du moins ce qu'il prétend, même si les faits prouvent le contraire) de transformer la société dans un sens socialiste. Et, soit dit en passant, c'est tellement une tradition du mouvement syndical français, que la C.F.D.T., pourtant issue en droite ligne du syndicalisme chrétien, parle elle aussi un langage « socialiste ».

Ce qui pourrait être une force du syndicalisme français n'a jusqu'à présent servi qu'à fournir des justifications, fallacieuses sans aucun doute, mais des justifications tout de même, à l'appareil de la C.G.T. pour freiner les luttes ouvrières. En effet, depuis des années, c'est au nom des considérations tactiques savantes, pour ne pas mettre en danger « l'unité de la gauche », ou pour ne pas perturber les prochaines élections, comme ce fut par exemple le cas en juin 1968, que l'appareil cégétiste a réussi à tromper ses militants, et à les utiliser dans une politique de démobilisation de la classe ouvrière.

Ce qui caractérise la période actuelle, c'est que sur son propre plan, sur le plan réformiste et parlementariste, l'appareil du Parti Communiste Français (qui est pratiquement le même que celui de la C.G.T.) n'a plus aucune perspective politique, et que, par crainte du « gauchisme », par peur de décevoir ses militants, il se trouve contraint d'adopter une attitude apparemment plus radicale sur le terrain des luttes revendicatives. Plutôt que de prendre le risque d'un éventuel débordement, il préfère fuir en avant et prendre au besoin l'initiative d'un mouvement pour être sûr d'en avoir le contrôle.

Il n'accepte évidemment pas pour autant le risque d'affrontements graves avec la bourgeoisie, et s'il peut être prompt à déclencher un mouvement, il le sera tout autant à essayer de faire reprendre le travail pour quelques miettes, comme il s'ingénie à émietter les luttes ouvrières dans l'espace et dans le temps, de manière à éviter tout risque de généralisation.

Cette tactique de l'appareil cégétiste doit guider la nôtre. Nous pouvons et nous devons intervenir dans les entreprises, même si nos forces y sont limitées, parce qu'il est bien évident, dans les circonstances actuelles, qu'une petite minorité révolutionnaire, voire un ou deux militants, peuvent jouer un rôle déterminant dans le déclenchement d'un mouvement, et que la combativité apparente de la C.G.T. sera d'autant plus grande qu'elle estimera le danger de débordement plus important, ou même, plus simplement, qu'elle aura peur de se déconsidérer aux yeux de ses propres militants en laissant un mouvement démarrer sans elle.

Cette lutte-là, tous les militants révolutionnaires d'entreprise peuvent et doivent la mener, quel que soit le syndicat auquel ils appartiennent, qu'ils soient à la C.G.T. ou bien qu'ils soient à la C.F.D.T. ou à F.O., car ce qui compte, c'est la pression que l'on peut exercer sur l'appareil, qu'elle soit interne ou externe.

Mais nous pouvons faire plus encore, car si la tactique des appareils syndicaux consiste à éparpiller les luttes dans le temps, nous pouvons, en exerçant une pression simultanée dans toutes les entreprises, les contraindre à faire un pas de plus encore, en acceptant la généralisation de la lutte, ou bien à refuser de le faire, mais alors à se démasquer devant les travailleurs.

Et c'est là que l'unité des révolutionnaires, même limitée « à la base et dans l'action », peut jouer un rôle considérable, car nous pouvons, si nous le voulons vraiment, changer le caractère de la riposte ouvrière contre le plan d'austérité, et contraindre, bien que nous soyions minoritaires dans la classe ouvrière, les grandes organisations syndicales à unifier cette riposte.

Pour la première fois peut-être, depuis que nous existons les uns et les autres, nous avons la possibilité d'intervenir réellement, et de façon déterminante, dans les luttes des travailleurs, et de faire en sorte que leur combativité ne soit pas usée en vain.

Nous sommes convaincus que, comme nous-mêmes, les militants du P.S.U. mettront tout en œuvre pour coordonner les efforts des révolutionnaires et pour réaliser leur unité dans l'action contre le plan d'austérité réactionnaire de Pompidou et de Chaban-Delmas.

François DUBURG

(1) Il s'agit du meeting du 26 septembre.

## la lettre de Georges Seguy

**publiée dans « l'Humanité » du 14 octobre.**

*Monsieur le Secrétaire Général,*

*Le dernier numéro de votre journal « Tribune Socialiste » publie, sous la signature de « François DUBURG », un article contre lequel le Bureau confédéral unanime élève une ferme protestation.*

*Cet article incite publiquement les militants de votre parti, membres de notre organisation syndicale, à attaquer, en la calomniant, la direction de la C.G.T., à constituer des fractions en vue de combattre l'orientation confédérale telle qu'elle a été démocratiquement définie par ses congrès ; bref, il leur est recommandé de se livrer à un travail de sape, de dénigrement systématique et de débauchage partout où ils se trouvent.*

*C'est la première fois, depuis bien longtemps qu'un parti politique se réclamant de la gauche cautionne une telle immixtion au sein du mouvement syndical. Il s'agit d'une véritable atteinte à la souveraineté et à l'indépendance syndicales, d'une intrusion intolérable et, en fait, d'une tentative caractérisée pour diviser, déconsidérer et donc affaiblir l'organisation syndicale la plus puissante, la plus représentative et la plus combative.*

*Aussi, avons-nous la conviction que les militants de la C.G.T. — y compris ceux qui adhèrent à votre parti — réprouvent pareille entreprise.*

*La C.G.T. veut entretenir de bonnes relations avec tous les partis de gauche sans exclusive et même contracter, avec eux, des accords en vue d'actions communes pour des objectifs déterminés, mais, de même qu'elle s'interdit toute immixtion dans leur vie intérieure et respecte leur souveraineté, elle entend qu'il en soit ainsi à son égard et avec la même rigueur.*

*Si la direction de votre parti ne désavouait pas officiellement et publiquement l'article incriminé, il va de soi que nous ne manquerions pas d'en tirer les conséquences inévitables.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de nos sentiments syndicalistes.*

*Pour le Bureau Confédéral :*
*Georges SEGUY,*
*Secrétaire Général de la C.G.T.*

# LUTTE OUVRIERE

## Pour le droit de fraction

AINSI, ce que le Secrétaire Général de la C.G.T. reproche principalement à l'article de *Lutte Ouvrière* publié par *Tribune Socialiste*, c'est « l'incitation à constituer des fractions », et « l'immixtion dans la vie intérieure du mouvement syndical ». Pour ne pas être surprenante, une telle prise de position prouve que Georges Séguy connaît mal ses classiques, ou du moins qu'il a la mémoire courte, car si nous revendiquons hautement, à *Lutte Ouvrière*, le droit de fraction au sein des syndicats, ce n'est pas une position qui nous appartient en propre, mais une tradition du mouvement communiste. Et puisque Georges Séguy prétend encore au titre de communiste (bien qu'il n'y ait aucun droit), il devrait au moins savoir cela.

Pour lui rafraîchir la mémoire, nous nous contenterons d'invoquer les textes fondamentaux adoptés au cours des premiers congrès de L'Internationale Communiste, et qui restent, pour tous les révolutionnaires dignes de ce nom, un guide précieux.

Le deuxième congrès de l'I.C. (en 1920), adopta par exemple, les fameuses « 21 conditions » d'admission des partis dans l'Internationale Communiste, et la neuvième de ces conditions, consacrée au travail syndical, précisait que :

*Tout parti désireux d'appartenir à l'Internationale Communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats... Des noyaux communistes doivent être formés dont le travail opiniâtre et constant conquerra les syndicats au communisme.*

Cette prise de position fut réaffirmée au troisième congrès (en 1921), qui adopta un texte sur l'activité syndicale précisant que :

*Le parti doit savoir exercer l'influence la plus décisive sur les syndicats sans les soumettre à la moindre tutelle. Le parti a des noyaux communistes dans tel ou tel syndicat, mais le syndicat lui-même ne lui est pas soumis. Ce n'est que par un travail continuel, soutenu et dévoué, des noyaux communistes au sein des syndicats que le Parti peut arriver à créer un état de choses où tous les syndicats suivront volontiers avec joie les conseils du parti.*

On voit, soit dit en passant, que si les dirigeants de l'Internationale Communiste préconisaient la formation de fractions au sein des organisations syndicales, ils n'en respectaient pas moins profondément le fonctionnement démocratique de ces dernières (ce qui n'est certes pas le cas de Séguy et de ses semblables).

Même prise de position, encore, au quatrième congrès de l'Internationale Communiste (en 1922) qui déclare :

*Les communistes ne peuvent ni ne doivent au nom de principes abstraits anarcho-syndicalistes abandonner leur droit à organiser des « noyaux » au sein des syndicats, quelle que puisse être l'orientation de ces derniers. Ce droit, personne ne peut le leur enlever.*

Entendez-vous, Monsieur Séguy ? « Ce droit, personne ne peut le leur enlever ! ».

Mais peut-être Georges Séguy trouvera-t-il nos références vieillies, ou douteuses, puisqu'elles se rapportent à des textes qui furent élaborés par des hommes dont la plupart étaient, si l'on en croit du moins Staline et ses disciples, des « ennemis du peuple » et des « vipères lubriques », ou même des « chiens enragés ».

Mais si les références aux fondateurs de l'Internationale Communiste ne touchent pas Séguy, nous pouvons en trouver d'autres auxquelles il sera peut-être plus sensible.

En 1932, un dirigeant en vue du Parti Communiste (section Française de l'Internationale Communiste) écrivait dans une brochure intitulée *Les communistes et les syndicats :*

*Le parti ne peut réaliser sa politique dans les organisations de masse que par le fonctionnement normal de ses fractions. Ce n'est, en effet, que par une action méthodique, étudiée collectivement et appliquée avec discipline que les communistes d'une organisation qui groupe et influence des couches de prolétaires non conquises à la politique communiste, peuvent faire triompher leur point de vue, en convainquant les masses de sa justesse.*

Ce « fractionniste » enragé abordait plus loin le problème du rapport entre les fractions et la démocratie syndicale en ces termes :

*Les masses n'adoptent pas nos solutions par des ordres ou parce qu'elles émanent du Parti Communiste, mais par la conviction qu'elles sont les meilleures. La tâche essentielle de la fraction est donc de convaincre et non d'imposer. Des communistes qui vont dans une assemblée syndicale transposer mécaniquement les décisions du Parti, qui les appliquent sans en avoir fait au préalable discuter les syndiqués et sans que ces derniers les aient adoptées, emploient une méthode stupide qui, loin de servir le Parti, lui nuit considérablement.*

Ce militant communiste, dont les conseils pertinents devraient bien inspirer Georges Séguy, c'était Benoît Frachon, ex-secrétaire général et actuel Président de la C.G.T.

Et quand Frachon parlait de fractions, il ne s'agissait pas seulement de gens qui défendaient une même politique, mais d'une organisation « parallèle » pourrait-on dire, puisque le mot est à la mode, centralisée et hiérarchisée des militants communistes au sein des syndicats.

La deuxième Conférence d'organisation... a indiqué que les fractions ne devaient pas seulement être dirigées par les comités, mais qu'elles devaient être liées entre elles, les fractions supérieures donnant les directives aux fractions des organisations aux divers échelons.

Il est vrai que depuis 1932, Frachon, comme le Parti Communiste, a bien changé, et qu'il a sans doute renié cette « œuvre de jeunesse ».

Mais, en fait, en y regardant de plus près, Séguy et Frachon n'ont pas si complètement tourné le dos aux fractions qu'il pourrait sembler à première vue. Car si, en paroles, ils condamnent toutes les fractions, en fait, ils imposent au sein de la C.G.T. le monopole *d'une* fraction.

Monsieur Séguy a beau écumer de rage en dénonçant les « immixtions » dans les affaires intérieures du syndicalisme, c'est néanmoins *l'Humanité*, organe central du Parti Communiste Français, qui a publié sa lettre à Michel Rocard, et non *Le Peuple*, le confidentiel organe de la C.G.T. Comme quoi pour Séguy, quand *l'Humanité* se mêle de la vie syndicale, il n'y a pas « immixtion », mais c'est au contraire la même chose.

Et, dans les faits, c'est bien vrai. Il y a des années que toute la vie du Parti Communiste Français dans les entreprises se déroule presque exclusivement à l'intérieur de la C.G.T., et que le P.C.F. y exerce un véritable monopole qu'il défend avec acharnement, à coup de manœuvres et d'exclusions, de calomnies et même... de poings.

Nous ne savons pas si les camarades du P.S.U. répondront sur ce terrain-là à Séguy. Mais pour notre part, il nous semble qu'il s'agit là d'un problème capital. Et face à ceux qui ont fait de la suppression du droit de fraction la règle qui leur permet d'imposer en fait la dictature de *leur* fraction, nous défendrons ce qui pour nous est non seulement un droit élémentaire, mais encore la seule garantie possible de la démocratie et de l'unité syndicale.

## Pour Mlle Dienesch, secrétaire d'Etat à la Santé Publique un fonctionnaire ne doit pas faire de la politique

**A l'ex-Ministère des Affaires Sociales (maintenant Ministère du Travail et de la Population et Ministère de la Santé Publique et de Sécurité Sociale) vient d'avoir lieu un nouveau licenciement de vacataire.**

**Ce n'est pas la première fois que, sous des prétextes de compression budgétaire ou de réduction d'effectifs, des vacataires se voient privés de leur emploi du jour au lendemain.**

Mais cette fois-ci, l'administration n'a même pas pris le soin de s'expliquer. Et pour cause !.. Car comment aurait-elle expliqué à l'intéressé, par des termes administratifs courants, qu'il s'agissait d'un véritable règlement de comptes en bonne et due forme. La loi de l'arbitraire n'est pas érigée en texte juridique. Elle s'applique sans règlement.

Car en fait, les choses sont simples. Comme l'a déclaré cette indiscrète sous-directrice du personnel au cours d'une conversation avec un de ses subordonnés : « Un fonctionnaire n'a pas à faire de politique ! ». Cela ne manque pas de sel quand on connaît la place qu'occupent les vacataires dans la fonction publique.

Or, le docteur Caro, employé comme conseiller technique vacataire dans le traitement et la prévention des maladies mentales, a eu cette suprême audace de se présenter aux élections législatives de juin 1968, sous l'étiquette P.S.U. Il faut dire qu'il avait mal choisi son adversaire, en la personne de Mlle Dienesch (U.D.R.), actuellement secrétaire d'Etat à la santé publique, et député dans la troisième circonscription de Saint-Brieuc et Loudéac (Côtes-du-Nord).

Et aux dires de tout son entourage, cette demoiselle avait très mal supporté le choc de voir, sitôt les élections terminées, ce contradicteur public se réinstaller sous son propre toît pour reprendre son poste. Car la bataille avait été rude, le P.S.U. ayant presque doublé ses suffrages par rapport aux élections de 1962. L'U.D.R., en la personne de Mlle Dienesch, l'emportant avec 53,01 % des voix, devant le P.S.U. (23,57 %) et le P.C. (23,44 %).

La lutte électorale terminée, le nouveau secrétaire d'Etat du ministère, Schumann, gardait sa rancune. Et cela d'autant plus que, non content de son action en terre bretonne, le docteur Caro allait soutenir activement les luttes entreprises contre les mesures discriminatoires prises à l'encontre de ses camarades vacataires.

Dès juillet 1968, Mlle Dienesch faisait pression sur le directeur du personnel pour licencier cet intrus. Le chef de service de ce camarade refusait d'intervenir sans ordre écrit.

Un an après, le président de la République change. Mais les vieux rancuniers du mois de mai 1968 restent. Mlle Dienesch revient à la charge et exige le renvoi du docteur Caro. Le 30 septembre dernier, ce dernier est informé qu'il ne fait plus partie des effectifs, à compter du 1er octobre 1969. On lui accorde « gracieusement » un préavis de vingt-quatre heures. Quant aux explications sur les raisons de son licenciement, ce camarade du P.S.U. n'a plus qu'à espérer pour les avoir que les élections législatives viennent rapidement. Un beau match électoral en perspective !

En attendant, les directions syndicales du ministère attendent que le ministère veuille bien les informer du pourquoi de cette mesure. Car pour exiger sa réintégration, il est bien évident pour tout le monde qu'on ne peut se fier à des indiscrétions du chef du personnel. Des fois que ce serait une manœuvre pour conduire les responsables syndicaux dans l'aventure !

Tout de même, si le docteur Caro n'avait pas fait de politique... on n'en serait pas là !

# Quand Chalandon veut tirer la couverture à lui... ou les malheurs de Giscard

A. Chalandon.

EN comparant Giscard d'Estaing à un « valseur » et en affirmant que sa présence au gouvernement n'était pas « une ouverture » mais une « couverture », M. Chalandon, ministre de l'Equipement et du Logement se serait livré à une véritable « agression » contre le ministre des Finances et le plan d'austérité.

Officiellement, ce n'est que consternation. Matignon et l'Elysée se taisent, mais désapprouvent fortement : Comment M. Chalandon a-t-il pu rompre la solidarité ministérielle et se livrer, publiquement, à des attaques aussi « déplaisantes » que « déplacées » ? La presse bien pensante, n'en revient pas elle-même. Qu'elle mette cela sur le compte de la mauvaise humeur, de la fougue (!) ou du mauvais goût, il n'en reste pas moins qu'un membre très officiel du gouvernement s'est permis de critiquer et d'attaquer, avec une ironie « indécente », le très officiel plan d'austérité et son génial auteur, le très officiel Valéry Giscard d'Estaing.

Ce n'est pas la première fois que des dissenssions se font jour au sein de la majorité, ni même, que des ministres laissent entendre ce qu'ils pensent de leurs collègues, mais nul n'ignore aujourd'hui, les difficultés croissantes que doit affronter le gouvernement Chaban, et chacun sait encore, que pour que le bluff reussisse, il faut au moins faire semblant d'y croire. Si ce n'est par pudeur, que ce soit au moins pas tactique.

Comment la ménagère — promue citoyenne d'honneur, par le président de la République — s'efforcerait-elle d'épargner, si des plus hautes instances de la Nation, les pitres qui se tiennent sur l'estrade, lui adressent des clins d'œil, et des grimaces pleines de sous-entendus ? Comment les possesseurs de capitaux, ces irremplaçables piliers de notre prospérité financière, se laisseraient-ils convaincre de rapatrier leurs comptes en banque d'outre-Rhin, si le ministre de l'Equipement manifeste publiquement sa méfiance à l'égard du plan de redressement ? Mettez-vous à leur place. S'il y avait eu, ne serait-ce qu'un pour cent d'entre eux qui se soient sentis rassurés et qui aient eu envie de jouer le jeu du redressement national, ne vont-ils pas désormais remettre à plus tard, leur décision patriotique !

Et tout cela à cause d'un ministre écervelé ! Ah ! si le plan échoue, on saura désormais à qui s'en prendre. Et selon ses sentiments, on n'aura qu'à choisir entre les deux coupables présumés : Giscard et Chalandon !

Si le plan échoue. Car c'est là qu'est le fond du problème. Nul besoin pour les rats de quitter le navire, quand il flotte gaillardement. Mais quand il prend du gîte, alors c'est le plus vif qui a le plus de chances de s'en tirer... à condition de savoir bien nager, ce qui n'est pas encore prouvé.

En attendant, ce n'est plus un secret pour personne que la politique de Giscard baptisée pompeusement et bien abusivement « plan d'austérité » court tout droit à l'échec. On a voulu rassurer les possesseurs de capitaux, les séduire, les convaincre ; on a montré que si on prenait de l'argent quelque part, ce ne pouvait être dans la poche des possédants si utiles, mais dans celle des masses laborieuses qui en ont déjà tellement l'habitude ; on a aligné quelques décisions de bric et de broc, restrictions de crédit ici, augmentations là, contrôle des prix un mois, liberté ensuite, petites aumônes judicieusement réparties et promesse d'un impayable actionnariat ouvrier. Et l'on a baptisé le tout plan, parce que cela sonne mieux. Mais en fait de plan, il n'y avait qu'une vaine offensive de charme, des mines et des promesses aussi dérisoires et ragoûtantes que les appats d'une vieille catin.

Il faut le reconnaître, depuis mai 1968, le gouvernement souffre d'une crise de méfiance. Qu'il soit présidé par de Gaulle ou Pompidou, Chaban ou Couve, qu'il verse généreusement, les subventions ou qu'il contrôle les changes, le gouvernement n'inspire plus confiance à ses propres mandants, les bourgeois. La fuite des devises est non seulement irréversible jusqu'à aujourd'hui mais encore irrésistible. Le gouvernement français en est réduit à souhaiter le plus rapidement possible une réévaluation substantielle du mark qui lui évitera — peut-être — de dévaluer, une deuxième fois, le franc. Le commerce extérieur reste déficitaire et malgré les trémolos des ministres, la ménagère — qui d'ailleurs n'y peut rien — continue à acheter son pot-au-feu, au lieu de donner ses sous à Giscard. La machine économique tourne encore mais la situation sur le plan financier marche au désastre.

Dans ces conditions, Chaban-Delmas a beau aimer la difficulté et se déclarer « heureux de gouverner en une période si difficile », il ne convainc que lui-même.

Mais maintenant qu'il n'y a plus de Gaulle pour mater le petit monde « sauvage » (pour employer le terme favori de Chalandon) qui grouillait autour de ses bottes, on n'a pas fini de voir la V^e^ post-gaullienne renouer avec les saines traditions parlementaires de la IV^e^ abhorrée.

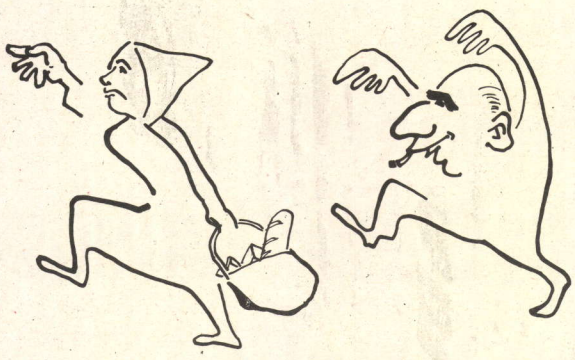

Pompidou s'en prend aux ménageres.

*AU PARC DES PRINCES A PARIS*

# LES PETITS COMMERÇANTS MANIFESTENT ET AFFRONTENT LES C. R. S.

La police charge les commerçants qui manifestent. (A.F.P.)

**LE lundi 13 octobre, plus de 15.000 commerçants ont répondu à l'appel des organisations de commerçants et d'artisans et se sont rassemblés au Parc des Princes.**

**Il avait fallu à ces 15.000 personnes, passer au milieu des rangées de cars de police pour approcher, et cela ne calma pas les esprits. La manifestation ayant été interdite, les forces spéciales, C.R.S. et autres stationnaient jusqu'à la Porte de Versailles et La Muette.**

Et puis, outre les organisations traditionnelles regroupées dans le C.A.T.I. (Comité d'Action des Travailleurs Indépendants), des organisations « contestataires » avaient aussi appelé leurs adhérents : l'U.N.A.T.I. (Union Nationale des Artisans et Travailleurs Indépendants) et l'U.N.C.A.P. (Union Nationale des Commerçants Artisans et Professions Libérales). Et elles ne passèrent pas inaperçues.

Les orateurs voulant garder l'anonymat, s'étaient rassemblés dans une petite cabine, avec le micro. Ils attaquèrent à tour de rôle, les différentes bêtes noires des commerçants : la patente, la T.V.A., les supermarchés et l'assurance-maladie, suscitant à chaque fois, les applaudissements et la colère des participants. Tout le monde discutait. Certains « contestataires » criaient : « Ils pourraient réclamer aussi la liberté pour Nicoud » — « A bas Gingembre — Vive Fauliot ». Quelques heurts eurent lieu mais le meeting se termina sur les accords bien connu du « calme, de la dignité et de la discipline », tandis que les orateurs annonçaient que tout allait bien, puisque Pompidou avait reçu la délégation et que Poher, absent de Paris pour l'instant, avait pourtant promis qu'il recevrait, lui aussi, les représentants des commerçants.

Mais à la sortie, l'U.N.A.T.I. réussit à entraîner, derrière ses banderoles, plusieurs milliers de personnes pour manifester vers Paris. Au bout de quelques centaines de mètres, les C.R.S. surgirent en toute hâte des rues adjacentes et les affrontements commencèrent. Pendant près d'une heure, ils s'acharnèrent à disperser les manifestants comme de vulgaires étudiants. De quoi les rendre encore plus enragés !

LE GAUCHISME
ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
**meeting public**
**le 31 octobre 1969**
**grande salle de la mutualite**
24, rue Saint-Victor, Paris-5^e^
Métro Maubert Mutualité
organisé par
**LUTTE OUVRIÈRE**
PARTICIPATION AU FRAIS : 2 F

# A Champigny, le directeur du C.E.T. appelle la police.

*LE C.E.T. de Champigny est aussi vétuste et étriqué que bien d'autres. Les effectifs prévus sont largement dépassés, l'outillage manque, le branchement électrique fixe des machines-outils est impossible dans tout un atelier, les maîtres-auxiliaires sont payés avec retard. Lors de la rentrée, deux professeurs d'enseignement général, deux P.T.A., deux surveillants et un professeur d'éducation physique manquaient, ce qui entraîna des manifestations de mauvaise humeur des parents d'élèves.*

*Un incident récent est significatif de la tension permanente qui peut régner dans de tels établissements. Un élève jeta une bouteille de bière à la tête d'un surveillant qui avait giflé un de ses camarades (il faut dire que pendant les repas, se lever est une atteinte à la discipline !). Le Directeur complètement affolé parla de « cas criminel » et ne trouva rien de mieux que d'appeler la police. L'élève fautif fut immédiatement renvoyé — et perd donc deux ans d'études — et quitta le collège dans un car de police, menacé de poursuites judiciaires. Comme une délégation de professeurs était allée le trouver pour réprouver ces procédés, le directeur les congédia brutalement et voulut renvoyer un surveillant. Il profita de la tension du personnel de cantine pour lui faire signer une pétition réclamant qu'on soit plus dur avec les élèves.*

*Du côté des élèves et des professeurs on envisageait une grève. Seule l'intervention de l'inspecteur calma le directeur : il n'y aura aucun licenciement de surveillant.*

*Il est à noter que pendant tout cet épisode, une majorité de P.T.A. cégétistes soutint le directeur en trouvant normale l'intervention de la police.*

# Une semaine de grève au C.E.T. d'Aubervilliers.

**DEPUIS le lundi 13 octobre les 700 élèves du C.E.T. Malicet d'Aubervilliers sont en grève. Les élèves veulent apprendre un métier, ce que leur refuse le ministère (voir L.O. n° 58). Déjà, le 27 septembre, une « opération vérité » avait été lancée, ce qui avait permis à plus de 1.000 personnes de se rendre compte du sous-équipement du C.E.T.**

**Le lundi 13 octobre les élèves se mettaient en colère et décrétaient : « être dedans ou dehors c'est la même chose, alors autant être dehors ». Et la grève démarrait. Le mardi les 40 professeurs du C.E.T. faisaient grève pour 24 h, et se rendaient tous ensemble au Ministère de l'Education nationale. Là on refusa de recevoir les professeurs, seul l'adjoint au Maire d'Aubervilliers fut reçu.**

On fit les promesses de débloquer les crédits et d'accorder l'autonomie au C.E.T. Malicet, ce qu'il n'avait pas jusqu'alors. L'après-midi cinq inspecteurs se succédaient au C.E.T. pour régler le malentendu.

Mais les élèves décidaient de continuer la grève dans l'unanimité la plus complète.

Et à la fin de la semaine, la situation était bien résumée par le tract ci-dessous :

« Camarades du C.E.T. Malicet,

« Notre mouvement, et particulièrement la grève que nous menons tous ensemble depuis lundi, a amené l'administration centrale et le ministère à prendre certains **engagements** parmi lesquels la création de huit postes de professeurs et l'affirmation, confirmée par la direction du lycée technique, que le C.E.T. pourrait commencer à tourner à la rentrée des vacances de la Toussaint ; le reste viendra par la suite.

Le Comité d'action des élèves propose que ces engagements soient contrôlés par une commission composée d'élèves, de professeurs et de parents qui constateront l'arrivée du matériel avant et après la Toussaint.

Si le C.E.T. ne peut pas tourner « normalement » à cette date, ce sera à nous de refuser de travailler dans de telles conditions, de refuser qu'on se moque de nous plus longtemps et nous envisagerons, en assemblée générale des élèves, des moyens de lutte plus efficaces.

En attendant, le Comité d'action des élèves réclame la satisfaction immédiate des revendications établies par les élèves, et qui ont été accordées dans de nombreux C.E.T., c'est-à-dire :

— Election de délégués éligibles et révocables à tout moment ;

— Salle des élèves gérée par eux-mêmes ;

— Affichage libre sur panneau ;

— Aménagement du fond de la cour (au moins à la Toussaint) ;

— Droit de fumer dans la cour ;

— Possibilité de discuter sur les problèmes de l'enseignement au début des cours de 2 heures ;

— Interruption de 5 minutes dans les cours de 2 heures (même sans sortie).

Ces revendications devront être proposées à l'administration aujourd'hui par les **délégués démocratiquement élus.**

Si l'administration refuse de nous accorder cela, elle se fait complice de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Au contraire, si nous obtenons cela, nous proposons aux élèves de se rendre dès lundi, **ceci en attendant et seulement en attendant** la Toussaint, aux cours qui peuvent fonctionner « normalement », mais nous **refusons** de nous rendre à ceux qui ne peuvent pas être assurés. »

Le 17 octobre 1969.

Comité d'action des élèves du C.E.T. Malicet.

Le soir, la municipalité inquiète de la durée de cette grève convoquait en assemblée les parents d'élèves du C.E.T. Le maire, son adjoint et d'autres insistaient sur les avantages acquis et déclaraient qu'il fallait que la grève cesse : « On fera marcher les classes qui le peuvent et les autres élèves seront reclassés dans les autres C.E.T. » Mais certains firent remarquer qu'il y avait à l'heure actuelle 3.000 jeunes dans la Seine-Saint-Denis qui n'avaient pu rentrer dans des C.E.T. et que ceux-ci étaient déjà surchargés. Les parents présents (une centaine) étaient malgré tout plutôt hostiles à la grève de leurs enfants, mais devant la réflexion : « moi à 14 ans je ne faisais pas grève », un élève répondit : « si t'avais eu 14 ans et si t'avais été à Malicet, t'aurais fait grève ! »

Lundi les élèves sont décidés à continuer la lutte pour les revendications minimum dans l'attente de la Toussaint.

# On nous écrit de E.L.F. RE.

NOUS avons recu du secrétaire C.F.D.T. pour E.L.F. R.E. ainsi que du secrétaire C.G.T. de cette entreprise une correspondance relative à une sanction prise à l'encontre du secrétaire C.G.T. en violation de la législation sur le droit syndical dans l'entreprise.

Nous publions ci-dessous le texte que ces militants nous demandent d'insérer. Il va sans dire que nous nous associons à leur protestation.

La direction de E.L.F. R.E. Paris qui foule aux pieds les droits syndicaux n'hésite pas de surcroît à bafouer la stricte liberté individuelle en expédiant, contre sa volonté, un membre du personnel, pour une durée indéterminée et par mesure disciplinaire, en Iran. Les rois du pétrole entendent que leurs sujets soient corvéables à merci.

*Une réduction d'horaire devant intervenir le 1er octobre, l'ensemble des syndicats de E.L.F. R.E. décidèrent de consulter le personnel sur les diverses possibilités d'aménagement des horaires. 1.200 questionnaires furent distribués, 900 personnes les retournèrent, dûment remplis, dans les trois jours qui suivirent. Les syndicats demandèrent alors une entrevue avec la direction afin de lui faire connaître les préférences du personnel. La direction refusa tout dialogue avec les syndicats. Bien mieux, par l'intermédiaire d'un militant de F.O., elle posa alors un véritable ultimatum demandant le retrait de l'affiche donnant les résultats de cette consultation. L'affiche resta sur les panneaux syndicaux. C'en était trop pour la direction qui décida de renforcer sa pression sur les sections C.G.T. et C.F.D.T. et à titre d'exemple, d'éloigner de manière délibérée le secrétaire de la section C.G.T. en l'envoyant sous 48 heures en Iran, le mettant ainsi dans l'impossibilité de remplir ses fonctions. Cette action d'éclat, une fois accomplie, la direction sortit le 1er octobre une note où, unilatéralement, elle décide de la mise en application de la solution retenue par 7 personnes sur 900 !... Peut-être la direction de E.L.F. R.E. veut-elle ainsi confirmer le rôle capital des minorités agissantes ! Nous nous en souviendrons.*


## ATTENTION !

## «Lutte Ouvrière» va changer de formule.

**A PARTIR du premier numéro de novembre, de nouvelles rubriques, sur 24 pages, feront de** Lutte Ouvrière **un hebdomadaire plus varié, plus vivant et plus complet en même temps qu'un moyen d'information et un instrument de combat encore plus efficaces à la disposition des militants révolutionnaires.**

Ne manquez pas le premier numéro de la nouvelle formule daté du **mardi 4 novembre.**

**Prix : 2 F.**


## CITATIONS D'HOMMES ILLUSTRES

Giscard : « On est sûr de tenir jusqu'au 1er janvier. »

« — Je fais beaucoup de promesses. J'en tiens toujours quelques-unes. »

« — La nouvelle société, c'est l'ancienne, plus un état d'âme. »

# 755 licenciements à la SNECMA

**DEPUIS plusieurs mois déjà, la grande presse se faisait l'écho de licenciements collectifs prévisibles dans les différentes usines du groupe SNECMA (auquel l'entreprise Hispano-Suiza a été intégrée à la fin de l'année dernière).**

**Depuis le 13 octobre c'est maintenant officiel : 755 travailleurs doivent être licenciés !**

La raison de ces licenciements étant la faible charge de travail. En effet, il faut savoir que la base des activités de la société fixées sur le programme des « A.T.A.R. » (moteurs qui équipent la série des « Mirages » et « Etendards ») a été en régression constante depuis les années 1964 et 1965 où le nombre de moteurs livrés à cette époque dépassait les 200 pour être inférieur à 30 par an en 1969.

D'autre part, en ce qui concerne « l'Olympus », moteur équipant le « Concorde » réalisé en collaboration avec Rolls Royce et sur lequel était basé une partie importante du plan de charge à partir de 1968, sa fabrication en série ne devrait être réalisée qu'en 1972, retard qui s'explique en partie par la réduction des crédits par le gouvernement pour la réalisation de cet appareil.

Il faut ajouter, bien entendu, que si des accidents de parcours imprévisibles ont ralenti la charge de travail prévue, il n'en reste pas moins que ceux-ci n'expliquent pas aujourd'hui la situation dans laquelle se trouve la SNECMA et avec elle toute l'aéronautique française.

En effet, le seul programme « Concorde », même réalisé rapidement, est bien incapable de résoudre le problème du plan de charge. Aucun programme aéronautique à long terme n'est prévue : l'Airbus n'est pas à la veille de voir le jour. La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la SNECMA n'est pas surprenante, celle-ci était prévisible, pour ne pas dire prévue par le gouvernement actuel et son prédécesseur.

Il va sans dire que la mesure prise des 755 licenciements sur les 17.000 personnes environ que compte la société ne résoudra aucun problème. On peut même s'attendre à brève échéance à ce qu'un autre, voire plusieurs autres, trains de licenciements suivent celui-ci.

Ainsi le 13 octobre, la direction convoquait le Comité central d'entreprise de la société pour lui annoncer que les licenciements se répartissaient comme suit :

90 cadres - 350 mensuels - 315 ouvriers.

Parmi ceux-ci, 400 environ de plus de 60 ans pourront bénéficier d'une mesure de préretraite leur accordant 85 % du salaire actuel, base 40 heures.

## *SNECMA (Corbeil)*

## manifestation à Paris ou pas ?

**LE 13 octobre, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. convoquèrent dans la plupart des centres des assemblées générales de travailleurs pour leur annoncer la nouvelle.**

**Dans la soirée, la direction convoquait les différents comités locaux d'entreprise pour leur annoncer le détail par centre des licenciements.**

Au cours d'une seconde assemblée générale des travailleurs convoqués le mardi matin à Corbeil par les organisations syndicales, les travailleurs apprenaient que les 270 licenciements se décomposaient ainsi : 20 cadres, 20 agents de maîtrise, 80 techniciens et dessinateurs, 20 employés, 130 ouvriers. Parmi eux, 115 personnes environ seraient âgées de 60 à 65 ans et bénéficieraient de la pré-retraite.

Au cours de cette même assemblée, les organisations syndicales prirent la parole pour faire aux travailleurs leurs propositions d'action.

La C.G.T. proposait une manifestation dans Corbeil... pour le vendredi !

La C.F.D.T. se montrait plutôt favorable à une manifestation dans Paris pour la fin de la semaine à laquelle participeraient tous les centres de la SNECMA.
F.O. se joignit à cette dernière proposition.

Une polémique s'engagea alors entre les organisations syndicales : Corbeil ou Paris ?

Un travailleur, connu pour ses idées « gauchistes », prit également la parole pour expliquer qu'il fallait employer des moyens en rapport avec la gravité et l'ampleur de la situation, en rappelant que récemment les travailleurs de Saint-Nazaire obtinrent satisfaction en se mettant en grève illimitée, en occupant leur usine et en séquestrant leur directeur. En ce qui concerne les manifestations, il déclara que les deux ne s'opposaient pas et que les travailleurs pourraient très bien manifester tout de suite à Corbeil et dans la semaine à Paris.

D'autres travailleurs prirent la parole dans ce sens et il fut décidé de manifester sur le champ à Corbeil et à la fin de la semaine à Paris, malgré l'opposition de la C.G.T. qui ne vota pas pour la manifestation mais néanmoins participa à celle qui fut lancée immédiatement sur Corbeil. On la vit même aller chercher en toute hâte une banderolle C.G.T. (seule banderolle de la manifestation) et se porter à la tête du cortège.

Après avoir fait le tour de l'usine où les travailleurs défilèrent dans les allées entre les machines en ralliant à leur mouvement des camarades restés au travail, la manifestation comptant plus de 1.000 personnes partit pour Corbeil en bloquant la circulation, aux cris de « Pas de licenciements, des crédits pour Concorde... » (Ce dernier mot d'ordre nous paraît discutable : ce qui importe, en effet, c'est que chaque travailleur ait sa paye assurée.) Après un défilé dans les rues de Corbeil, jour de marché, la manifestation stationna devant la préfecture où une délégation fut reçue sans résultat, comme prévu. Le cortège s'ébranla de nouveau pour prendre le chemin du retour en bloquant la N.7. Il était environ 12 h 30 quand les travailleurs rejoignirent l'usine.

Dans les jours qui suivirent, la C.F.D.T. mena campagne pour la manifestation à Paris. Quant à la C.G.T., semblant faire peu de cas de la volonté des travailleurs exprimée lors de l'assemblée générale, elle se contentait d'affirmer qu'elle n'était pas contre, mais qu'il fallait d'abord en créer les conditions...

En organisant des mouvements partiels, la C.G.T. revient à une tactique à laquelle elle nous a habitués depuis de nombreuses années. S'il est évident que la direction de la C.G.T. à la SNECMA comme ailleurs ne tient absolument pas à se retrouver dans le contexte politique et social actuel à la tête d'un mouvement revendicatif très dur, les travailleurs n'ont pas encore dit leur dernier mot. Les mouvements partiels peuvent contre son gré créer un climat d'agitation dans toute l'usine et se transformer en un mouvement de grande ampleur, seul à même de faire revenir sur leurs projets de licenciements direction et gouvernement.

## *HISPANO-SUIZA (Bois-Colombes)*

## les cadres en grève

**LUNDI 13 octobre, le Comité Central d'Entreprise (C.C.E.) était réuni exceptionnellement par la direction SNECMA. Des nouvelles concernant les licenciements, prévus depuis déjà longtemps, devaient être données.**

**Aussitôt, une réunion d'information est organisée pour l'après-midi du 13, de 15 h à 16 h 30 par tous les syndicats : C.G.T. - C.F.D.T. - C.F.T.C. - F.O. Peu avant midi, la C.G.C. s'est ralliée au mouvement considérant la situation de l'entreprise alarmante.**

**Après les interventions C.F.D.T. et C.F.T.C., la C.G.C. prit la parole devant une assemblée très nombreuse et la garda jusqu'à la fin prévue du débrayage et ce fut un coup de théâtre.**

Tout d'abord, l'orateur mit l'accent sur l'anarchie caractérisée dans la gestion de l'entreprise, sur le manque de plan à long terme, et réclamait pour Hispano-Suiza, une autonomie de gestion dans le cadre de France-Equipement. Un tel programme ne rencontra pas d'enthousiasme démesuré auprès des travailleurs présents. Puis l'orateur démontra avec virulence que la direction S.N.E.C.M.A. se moquait du personnel et en particulier, des cadres, en ne l'avertissant, qu'à la dernière minute et au cours d'une réunion-éclair, des licenciements prévus pour Bois-Colombes :

20 cadres - 14 agents de maîtrise - 16 techniciens ou dessinateurs - 30 employés - 15 ouvriers - soit au total 95 licenciements dont tous seraient concernés par des propositions de pré-retraite, sauf 3 (1 femme enceinte - 1 travailleur en longue maladie et 1 gardien).

L'appel à la grève immédiate, illimitée, fut le pavé dans la mare et rencontra l'enthousiasme de tous, ce qui fit dire, à l'orateur, qu'il ne s'adressait qu'aux cadres et à la maîtrise et que le personnel n'étant pas de ces catégories devait s'adresser à ses syndicats. Après un vote à main levée, rondement mené et unanime moins une voix, les cadres furent appelés à se réunir sur la place devant l'usine. La presse étant informée, les journaux étaient attendus.

Dans une ambiance surchauffée, le débrayage terminé, la C.G.T. dut réclamer la prolongation de la réunion pour pouvoir donner son point de vue. Tout le monde attendait un mot d'ordre de grève, mais rien ne vint et se fut le début d'une longue déception pour les travailleurs.

Les travailleurs se résignaient mal à aller travailler et tard le soir, de petits groupes discutaient toujours sur la place ainsi que dans les ateliers.

Mardi 14 : Les cadres et la maîtrise se réunissent à 8 h et votent à bulletin secret, la continuation de « leur » grève.
Dans l'usine, la question du jour est « Va t'on faire grève pour les cadres ? », mais la plupart des travailleurs sentent qu'il faudrait tout simplement arrêter le travail et que le moment n'a jamais été aussi favorable.

A 10 h 30, on sait l'Intersyndicale en discussion. Elle est d'ailleurs interrompue par des travailleurs réclamant l'arrêt des « parlottes » et réclamant des actes. Ces travailleurs, syndiqués à la C.G.T. rappellent à leurs élus que leur service, les « Méthodes », est en grève, sur leur propre initiative. D'autres services suivront l'exemple, mais resteront isolés.

A 15 h, la C.G.T., au nom de l'Intersyndicale, appelle à un débrayage pour le lendemain à 9 h 30 et une manifestation à 14 h 30 à la préfecture des Hauts-de-Seine, à Nanterre. A la fin de cette information, un travailleur connu pour ses opinions gauchistes réclame la parole mais la C.G.T. répond en coupant le micro et ne le rebranche que pour la C.F.D.T. qui fait une intervention pour préciser qu'elle avait proposé une action plus radicale mais qu'elle s'est inclinée devant la majorité par souci d'unité. Pas un mot sur la démocratie ouvrière. Mais dans beaucoup de services ou ateliers, les travailleurs firent connaître leur désapprobation aux militants de la C.G.T.

Mercredi 15 : Nouvel incident. La C.G.T. qui doit prendre la parole au nom de l'Intersyndicale, mais la prend en fait en son nom propre, interdit l'accès du micro à la CFDT. Le micro avait été, pour les besoins de la cause, monté sur un toit, inaccessible car la CGT avait tout bonnement escamoté l'échelle. Ceci, aucun travailleur n'a pu le voir, car l'incident s'est passé dans l'usine alors que tout le monde se trouvait à l'extérieur, sur la place. Plus tard seulement, la C.F.D.T. fut en mesure de le signaler, par tract, à l'ensemble du personnel. La réaction fut vive dans bien des endroits.

Le discours est un modèle du genre. L'orateur, ancien prêtre-ouvrier, utilise tour à tour le ton pâtelin, voir franchement rigolard, pour passer immédiatement à la menace et à l'autoritarisme.

Cet orateur, les travailleurs le connaissent bien. C'est lui qui fit des appels mielleux aux cadres en mai 1968.

C'est lui qui fit descendre le drapeau rouge et fit l'apologie du drapeau tricolore.

C'est lui surtout, qui, malgré un vote majoritaire pour la continuation de la grève, fit reprendre le travail et voulut ensuite, devant le refus de la direction d'ouvrir les portes de l'usine, nous faire retourner chez nous attendre le bon vouloir des patrons.

Aujourd'hui, dans son discours, il met les travailleurs en garde contre les provocations à coup, dans sa bouche, « délégation ». Il prévient également les travailleurs, qu'au moindre trouble, la grande et très « responsable » C.G.T., n'hésiterait pas à faire revenir tout le monde à l'usine. Il le redira encore plusieurs fois au moment du départ des cars pour la préfecture. IL FAUT DE L'ORDRE ! IL FAUT SURTOUT REPRENDRE LE TRAVAIL APRES LA MANIFESTATION...

La « délégation » eut donc lieu et réunit environ 400 personnes. L'ordre ne fut pas troublé. Mais l'aspect militaire du discours du prêtre-ouvrier fut l'objet de bien des quolibets.

Le jeudi 16 : Les cadres et la maîtrise se réunissent à nouveau mais cette fois, leur orateur pèse de toutes ses forces pour leur faire reprendre le travail sur de vagues promesses de la direction de maintenir les machines à Bois-Colombes ce qui ne résoud rien car elle ne parle évidemment pas de la charge de travail qui doit toujours être reportée sur Corbeil. Quelques prises de paroles, au micro, se sont succédées et là, pas d'incidents car la C.G.C. se veut plus démocratique que la C.G.T.

La reprise du travail est votée pour 9 h 30.

Le désarroi est grand actuellement parmi les travailleurs et de nombreux griefs se font jour contre les syndicats. La C.G.T. qui ne donnait aucune réponse sur la possibilité d'une manifestation centrale inter-S.N.E.C.M.A. à Paris, souhaitée par la C.F.D.T., fait savoir maintenant qu'elle désapprouve une telle manifestation et qu'elle préfère plusieurs meetings, un par centre, dans Paris.

A l'heure où nous écrivons, rien n'a encore été décidé, mais une chose est certaine, les travailleurs sortent écœurés de ces trois jours d'attente d'un quelconque mot d'ordre et savent aussi que les licenciements annoncés ne sont que le prélude à des licenciements plus importants.

# GRÈVE à Renault-Cléon.

**L'APPLICATION de la nouvelle grille de salaires et le plan d'austérité ont créé une certaine agitation à l'usine au début du mois d'octobre. Quelques débrayages organisés par les syndicats ont eu lieu aux chaînes de montage et aux ateliers d'usinage des carters et culasses.**

### Un débrayage qui devient une grève illimitée

Au département 41 (usinage moteurs), de nombreux ouvriers n'étaient guère satisfaits de ces petits débrayages sans lendemain. Sous leur pression, les trois syndicats, C.G.T., C.F.D.T., F.O., appellent à une grève de trois heures, dans ce département, pour le lundi après-midi. Ils avancent comme revendications principales :

— parité avec Billancourt dans l'application de la nouvelle grille,
— suppression de l'abattement de zone,
— mensualisation pour tous.

Surprise pour les délégués, le mouvement est très largement suivi. Et les grévistes du 41 n'entendent pas en rester là. On fabrique rapidement des panneaux en carton avec « grève illimitée ». Un défilé passe dans toute l'usine regroupant bientôt 5 à 600 travailleurs. Le moral est très bon et on commence à parler d'occupation de l'usine. Mais vers 18 heures, les syndicats demandent aux gars de rentrer dans leurs foyers « pour prévenir qu'il y a grève ». C'est la première déception. Une centaine de camarades restent malgré tout dans l'usine pour attendre le quart de nuit. Les délégués C.G.T. disent qu'ils se sont occupés de la fonderie où les gars fondent le métal en lingots et mettent en place la sécurité. On apprendra le lendemain que le travail n'a pas cessé à la fonderie ! Finalement, l'équipe de nuit reprend le travail en grosse majorité. Il n'y a eu aucune information ni explication de la part des syndicats.

### Le mardi, plus de 1.500 grévistes

Au cours de la matinée du mardi, le mouvement reprend de l'ampleur. Le défilé dans l'usine grossit, passant de 200 à plus de 1.000 participants.

Les délégués finissent par se mettre à la tête du défilé. Les chaînes sont occupées par moment et certaines débrayent à plus de 50 %.

Les délégués C.G.T. ne disent rien sur la façon de mener la grève et n'avancent même pas de revendications. Pour l'instant, leur rôle est de « limiter la cassse ». La plupart des délégués C.F.D.T. sont inexistants. Ils restent dans l'ombre de la C.G.T. Ils laissent entendre qu'il faut laisser la C.G.T. s'enferrer pour reprendre les choses en main après.

Le début de l'après-midi est marqué par une prise de parole vigoureuse de la C.G.T. contre les gauchistes, les aventuriers, les éléments étrangers à l'usine. A entendre les huées dans l'assistance, il faut croire que les « éléments étrangers » sont assez nombreux parmi les grévistes. Les délégués C.G.T. cherchent alors en vain, à effrayer les gars en parlant des cars de C.R.S. qui stationnent à St-Aubin près de Cléon.

Un défilé est à nouveau organisé spontanément et c'est maintenant plus de 1.500 ouvriers qui sont en grève. Le soir, on pourrait croire à un essouflement de la grève car à la reprise du quart de nuit, il n'y a pratiquement personne devant la porte.

### La reprise du travail

Le mercredi matin, les grévistes ne veulent toujours pas céder et leur nombre n'a pas diminué. La situation commence à se dénouer en fin de matinée. La direction reçoit les délégués. Aucun résultat.

Le meeting de l'après-midi est particulièrement houleux. La position de la C.G.T. est claire : la direction menace de lock-outer, par conséquent, il faut reprendre le travail et poursuivre la lutte sous d'autres formes (débrayages tournants). D'un peu partout, les cris fusent : « vendus, trahison ». La C.F.D.T., quant à elle, est d'accord pour continuer la grève mais pas toute seule et comme la C.G.T. est contre... L'orateur de la C.F.D.T. se fait siffler comme celui de la C.G.T. Comme la volonté d'occuper l'usine est encore forte, le représentant de la C.G.T. propose que « tous ceux qui veulent occuper se mettent par là. D'un mouvement de foule, presque tout le monde se met « par là ».

Dans ces conditions, déclare alors la C.G.T., ce n'est pas notre affaire, nous nous retirons de la lutte. Le représentant C.F.D.T. dit à un autre délégué : « Prends le micro, on s'en va ».

La sortie de l'usine de Renault de Cléon.

Les grévistes assez désemparés, vont fermer les grilles et on reste encore un moment dans l'usine, mais le lâchage des syndicats marque la fin du mouvement.

Pour la C.G.T., la direction a tout de même reculé puisque la mensualisation va peut-être s'appliquer maintenant pour vingt-cinq ans d'ancienneté au lieu de trente ! Le même jour, la C.G.T. met en œuvre, une série de débrayages touchant le personnel d'entretien de la fonderie. Pour les syndicats et les journaux régionaux, la situation est redevenue « normale » à Cléon, mais jusqu'à quand ?

# A Flins :

## mouvement des outilleurs et de l'entretien

**A Renault-Flins, ces derniers temps, le mécontentement devient général. Les mauvaises conditions de travail, les cadences ont contribué à ce mécontentement, et la nouvelle grille de salaires de la Régie, dont l'application commence à se faire sentir, fait déborder le vase. Après les pistoletteurs-peinture, les essayeurs, les retoucheurs, les caristes qui avaient débrayé dernièrement pour leurs conditions de travail, ce sont cette semaine les professionnels de l'outillage et de l'entretien qui, mécontents de la nouvelle grille, ont fait grève.**

*En effet, l'application de cette nouvelle grille amène chez certains professionnels une diminution du taux horaire. La Régie introduit en compensation 30 centimes « flottants », appelés « prime de zone » pour la circonstance. Les professionnels veulent que ces 30 centimes soient intégrés dans le taux horaire, et soient ainsi réellement garantis contre le déclassement. Quant aux O.S. de l'entretien, ils ne voient pas pourquoi ils ne bénéficieraient pas également de ces 30 centimes. Et puis partout, tout le monde en a assez des tripatouillages de salaire de la Régie, des « études de poste », des classifications en « niveaux », « indices », « classes », « fourchettes » et autres âneries, et de la pagaïe à tous les niveaux. Chacun fait ses comptes et voit bien que l'augmentation des salaires est minime, alors que les prix montent par l'ascenseur.*

*A Billancourt, pour les mêmes revendications, l'entretien avait fait, les 2 et 3 octobre, une grève de deux jours. C'était, le 15 octobre, au tour de l'entretien du 68 à Flins de décider la grève illimitée. Pendant ce temps, le mécontentement éclatait dans un autre secteur de professionnels : l'outillage. Pendant trois jours, du mercredi au vendredi, les outilleurs allaient débrayer plusieurs heures par jour, toujours à cause de la grille des salaires.*

*Ce problème intéresse toute la Régie Renault, O.S. comme professionnels. Mais C.G.T. et C.F.D.T. n'ont même pas cherché à faire lutter ensemble ces deux secteurs de professionnels. La tactique syndicale se résumait à ceci : « Nous, nous ne sommes que vos représentants ; si vous voulez débrayer, nous vous suivons. » Et alors que l'entretien, en grève illimitée, se réunissait sur la pelouse devant l'usine, les outilleurs, durant leurs heures de débrayage, restaient confinés dans leur secteur, sans que personne cherche à coordonner leur action.*

*Samedi, les deux syndicats distribuaient un tract appelant les ouvriers de l'usine à indiquer s'ils étaient partisans d'un arrêt de travail général d'une demi-journée, d'une journée ou de deux jours. Y aura-t-il enfin une action d'ensemble, à Flins et à la Régie ?*

# La C.G.T. refuse l'accord

## de la fonction publique

**LA prise de position de la C.G.T., s'opposant à la signature de l'accord pluri-annuel concernant les catégories C et D de la fonction publique, alors que toutes les autres fédérations l'ont signé, lui donne pour l'heure la palme de la combattivité.**

Cet accord concerne les plus basses catégories de fonctionnaires : ils sont 600.000, soit la moitié des fonctionnaires postiers et agents des services publics et de santé. Avec le personnel des collectivités locales assimilé à ces catégories, ils seraient plus d'un million. Leurs salaires actuels varient entre 650 et 1.000 francs par mois, ce qui les rangent dans les catégories défavorisées. Leur reclassement, objet de l'accord, réduit les échelles de 9 à 6 et apporte de 5,12 F à 174,80 F supplémentaires par mois, selon les cas.

Il y a là accord du gouvernement et de toutes les fédérations, y compris la C.G.T. Là où la C.G.T. se démarque, c'est d'abord sur les délais d'application : non pas qu'elle réclame un reclassement immédiat, alors que l'accord signé le prévoit en cinq ans, mais elle revendique sa réalisation en trois ans. Elle accepte les étapes suivantes : moitié des reclassements au 1er janvier 1970, et l'autre partie au 1er janvier 1971 et 1972, par « souci d'aboutir à un accord », a-t-elle précisé. Le gouvernement, lui, a fixé d'autres étapes : un tiers au 1er janvier 1970 et le reste par quart en 1971, 1972, 1973 et 1974.

La C.G.T. refuse ensuite de renoncer jusqu'en 1974 à poser d'autres revendications pour les catégories C et D comme le stipule l'accord. Mais dans l'explication de son refus *a posteriori*, elle va plus loin : « Huit jours après que le gouvernement eut décidé de ne pas compenser la hausse des prix depuis 1968,... la C.G.T. ne s'aurait s'associer à une déclaration commune avec les représentants du gouvernement », écrit *L'Humanité* du 13-10-1969. Et le bureau confédéral C.G.T. rappelle que s'il est disposé à la négociation, favorable aux accords contractuels, il demande qu'ils soient « assortis de garanties nécessaires d'application et de délais nouveaux de révision », et ne comportent pas de clauses restrictives touchant « les revendications insatisfaites ou étrangères à l'objet de l'accord ».

La position de la C.G.T. est un refus, mais pas une déclaration de guerre. Elle brille surtout par rapport à celle, lamentable, des autres syndicats. Bergeron, secrétaire de F.O., s'est réjoui de l'accord. Il faut dire que sa renonciation à toute lutte, qui ne date pas d'aujourd'hui, l'empêche de se sentir lésé par aucune clause restrictive.

La position de la C.F.D.T., par contre, a créé des remous dans son sein. Le syndicat des postiers C.F.D.T. a désavoué sa fédération. On est peut-être encore parfois un peu « gauchiste » à la base, mais au sommet de la C.F.D.T. cela fait belle lurette qu'on a compris qu'il n'y avait plus rien à gagner à donner de telles apparences. Et les accords les plus honteux n'ont rien de repoussant pour les dirigeants de ce syndicat.

La C.G.T. n'aura ainsi pas de mal à se servir des autres syndicats comme « repoussoir ».

Mais si elle veut trouver des grâces auprès des ouvriers combattifs, il lui reste encore à prouver que son attitude n'est pas circonstancielle en refusant PARTOUT, dans le secteur privé comme dans le secteur public, des accords comportant des clauses restrictives, liant les mains aux travailleurs pour des luttes à venir.

## CRÉDIT LYONNAIS

# LE DIRECTEUR NE TIENT PAS SES PROMESSES.

# LES EMPLOYÉS MANIFESTENT

**LE vendredi 17 octobre, le hall du siège central du Crédit Lyonnais offrait à la clientèle un visage inhabituel.**

**Un millier d'employés au milieu desquels on reconnaissait les perforatrices à leurs blouses blanches, s'étaient en effet retrouvés à 15 h 30. Vers 15 h 40, un cortège se formait et s'ébranlait vers les escaliers, aux cris de « la prime tout de suite » et scandait, en tapant dans les mains, le fameux slogan « ce n'est qu'un début, le combat continue » !**

*Le but de cette manifestation : les bureaux de la direction. Son objet : obtenir de cette même direction qu'elle paye immédiatement une prime qu'elle avait promis un mois auparavant.*

*Le « tonus » ne manquait pas dans l'antichambre du troisième étage, lorsque martelant le plancher, des centaines d'employés réclamaient « la prime ».*

*Finalement, un membre de la Direction finit par accepter de recevoir les délégués, à condition que nous quittions les lieux.*

*Un délégué de la C.G.T. tenta de nous inciter à rentrer dans nos services, mais cela souleva un véritable tollé.*

*Seuls quelques groupes d'employés retournèrent dans leurs services et la plus grande partie d'entre nous descendit dans le hall pour attendre les résultats de l'entrevue.*

*Et ce fut de nouveau dans un bel enthousiasme que plusieurs centaines d'employés réclamèrent leur dû. Comme à l'ordinaire, la direction avait entre-temps, fait fermer les grilles qui séparent l'Agence Centrale, donc les clients, du hall central.*

*Mais si les employés étaient unis, au coude à coude, on ne peut dire la même chose des syndicats.*

### LA TACTIQUE SYNDICALE

*En effet, cette manifestation a pratiquement été imposée par la C.F.D.T. à la C.G.T., qui a tout fait pour l'empêcher.*

*En septembre, alors que la grève des roulants démarrait, la Direction du Crédit Lyonnais annonça qu'elle verserait une prime à tout le personnel: 275 F pour les employés et 350 F pour les gradés. La B.N.P. en avait versé une semblable en juin, pour surcroît de travail, et les syndicats du Crédit Lyonnais la réclamaient.*

*Mais aucune date ne fût fixée pour le paiement, on parla du 15 ou 30 octobre.*

*Un mois après, la Direction et les syndicats ne parlant plus de la prime, le personnel s'inquiéta, d'autant, qu'en fait la prime tout le monde y comptait et l'avait pratiquement dépensée à l'avance. Seul un bulletin « gauchiste » la « Voix Révolutionnaire » distribué le lundi 13 octobre, demandait « Et la prime ? ».*

*Le mardi 14, à la réunion de la délégation du personnel, les syndicats posèrent la question de la prime. Le représentant de la Direction prétendait qu'il avait « un pavé sur la langue » (peut-être un reste de mai 68 !) et ne pouvait rien dire.*

*Dès le mercredi, le bruit courait que la Direction ne voulait plus verser la prime.*

*La C.G.T. s'empara alors du problème et lança au siège une campagne de pétitions, massivement signées. Mais le personnel attendait plus. Le jeudi les délégués de la C.G.T. allèrent en délégation avec les employés du service « Positions » porter des pétitions, et pendant ce temps, les militants C.G.T. de l'annexe de Levallois appelaient à une grève d'une demi-heure (sortie anticipée) qui fut suivie par plus de la moitié du personnel.*

*Remarquons que dans ces circonstances la C.G.T. du Crédit Lyonnais est apparue désemparée.*

*Les militants apparemment ne sont pas contre les débrayages pour la prime, limités ou non, car sur ce terrain la C.G.T. ne risque guère de voir le mouvement aller trop loin et la mettre en demeure de s'opposer de façon grave au gouvernement. Par contre, elle paraît hostile à toute assemblée générale des employés et des grévistes. C'est sans doute parce qu'elle juge que dans une telle assemblée les minorités « gauchistes » (ou même les autres syndicats) peuvent se faire entendre et l'amener, s'ils rencontrent la sympathie du personnel, soit à prendre des décisions qui l'engageraient trop, soit à se couper de sa propre base. C'est cela qui explique ses positions apparemment contradictoires, qu'elle se mette en tête dans certains secteurs (comme à Levallois) ou en retrait ailleurs (au Siège).*

### AU SIEGE, TOUJOURS

*La C.F.D.T., laissée à l'écart par la C.G.T., boudait. Elle justifiait son inaction par le fait qu'« on allait pas faire la grève pour une prime ».*

*Et ce n'est que le vendredi matin que la C.F.D.T., décida dans une réunion de militants de consulter le personnel sur le principe d'un meeting dans le hall, le même jour à 15 h 30, et de le proposer ensuite à la C.G.T.*

*Devant le succès que cette proposition rencontra dans le personnel, la C.F.D.T. réussit à faire que la C.G.T. accepte un « compromis » : des délégations monteraient à tour de rôle, service par service, à la Direction, à partir de 15 h 30 !*

*Mais pour tout le personnel, il y avait un meeting à 15 h 30. Et la C.G.T. ne put finalement empêcher les employés de se retrouver ensemble. Malgré tout, dans certains secteurs, elle alla jusqu'à demander aux employés de ne pas débrayer.*

*Mais finalement, elle fut placée devant le fait accompli : certaines agences rejoignent d'ailleurs la manifestation du siège, sur l'initiative des syndiqués de la C.G.T. eux-mêmes, qui trouvaient à leur goût l'idée de ce meeting.*

### RIEN N'EST REGLE

*A 16 h 45, nous étions toujours rassemblés dans le hall. C'est alors que les délégués revinrent pour nous dire que M. Schloyer — directeur du Crédit Lyonnais — les recevrait seulement à 17 h 30. Ensuite ils nous demandèrent de retourner dans nos services.*

*Il y eut quelques cris d'hostilité à cette dernière recommandation, mais l'heure de la sortie étant à 17 h 45, le personnel savait bien que nous n'aurions pas la réponse le soir même, et chacun retourna dans son service.*

*Des groupes de discussion continuèrent à stationner dans le hall. En particulier le personnel d'agences, et les employées du Fichier central de l'avenue de Messine, qui décidèrent de ne pas retourner à leur travail.*

*D'un groupe à l'autre, on entendait : « il faut revenir lundi ... « il faut occuper les bureaux de la Direction » et l'attitude de la C.G.T. était sévèrement commentée.*

*Ils se firent, par ailleurs, applaudir en annonçant qu'ils réclameraient pour tout le monde la même prime, soit 350 F.*

*Ce qui est certain, c'est que si la réponse de la direction est négative... lundi, le hall central résonnera à nouveau du mécontentement des employés du Crédit Lyonnais.*

## B.N.P.

# LE PATERNALISME CÈDE ET CRAQUE

**LA B.N.P. a connu une semaine agitée : la direction a pris une mesure inouïe pour une banque : elle a lock-outé les trois équipes d'opérateurs, soit 70 personnes environ.**

**En fait, depuis le mois d'août, les arrêts de travail étaient fréquents dans tous les secteurs proches de l'ordinateur : opérateurs, mécanographes, etc. Le mécontentement grandissait, mais surtout l'inquiétude devant les projets de la direction. Celle-ci veut, en effet, dans un premier temps, centraliser à Paris tous les comptes d'agences pour pouvoir ensuite transférer l'ensemble du centre administratif à Orléans, où elle fait construire.**

Ces comptes sont évidemment nombreux, la position de chaque client doit pouvoir être donnée au jour le jour, et pour cela, elle met en place un nouveau système de transmission. Chaque agence envoie par téléphone, de nuit, les comptes par un système d'impulsions enregistrées à Paris sur bandes magnétiques et directement exploitées par l'ordinateur. Il est évident que si ce moyen se généralise, au siège, de nombreux postes de mécanographes et d'opérateurs risquent d'être supprimés.

C'est l'inquiétude des opérateurs qui a provoqué leurs débrayages. A l'origine, et avant que les syndicats ne s'en mêlent, ils réclamaient l'intégration à leur salaire de la prime pour horaires décalés. Ces primes, par rapport à leur salaire de base — celui d' « employé de banque » — sont importantes puisqu'une semaine de nuit par exemple « rapporte » 350 F environ. Ils réclamaient aussi une classification reconnue.

La direction décide de donner un coup d'arrêt à ces débrayages, d'autant plus qu'une atmosphère de mécontentement général dans la banque l'inquiète.

Le jeudi 8 octobre, les opérateurs prenant leur service de nuit trouvent porte close. Ils reviennent le vendredi pour trouver leurs collègues du matin, qui protestent bruyamment dans le hall : l'entrée des bureaux leur était interdite et ils ont reçu une lettre de mise à pied. L'équipe de l'après-midi se retrouve dans le même cas, mais, de plus, un avertissement général est signifié avec sanctions pour entrave à la « liberté du travail ».

A ce propos, la direction avait demandé aux programmeurs d'assurer le travail des opérateurs, mais devant les sanctions, ceux-ci ont refusé dans leur grande majorité. Nous avons vu deux de ceux qui avaient accepté, s'éclipser par une petite sortie pour s'éviter un incident fâcheux.

L'atmosphère était houleuse dans la banque ce vendredi 9 octobre, et depuis le matin, les délégués cherchaient à isoler les opérateurs. Malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu les empêcher d'aller chercher les mécanographes qui ont aussitôt arrêté le travail. Ces dernières sont passées dans les étages avertir leurs collègues, et à 500 dans le hall et autour de la banque, opérateurs et mécanographes ont manifesté leur colère.

Petite anecdote significative du rôle des délégués : toutes rivalités mises à part, C.G.T. et C.F.T.C., majoritaires dans le secteur jouaient les chiens de berger pour empêcher lock-outés et grévistes de contacter d'autres services. Auparavant, quand les opérateurs criaient devant les bureaux de mécanos: « les mécanos avec nous », les délégués en chœur hurlaient le plus fort possible : « libertés syndicales ».

D'ailleurs, après la sortie de 17 h 15 et le départ des grévistes, les délégués sont passés dans les équipes de mécanos de l'après-midi pour expliquer les événements et dire qu'il valait mieux ne pas bouger pour éviter des sanctions possibles. Rude journée pour eux.

Le lundi après-midi seulement, la direction levait les sanctions, le travail pouvait donc reprendre, mais le fond du problème n'était même pas abordé. La C.F.T.C. détournait la question en parlant de la « garantie du travail de nuit », et la C.G.T. lançait un projet d'intégration plus que progressive des primes prévoyant « leur consolidation » dans le salaire, non plus au bout de 165 mois de travail effectif (!), mais selon des modalités à discuter. Surtout, les syndicats réunis appelaient à protester énergiquement contre les « mesures anti-sociales de la direction » et terminaient leur tract commun, le seul distribué, par « A vous de réagir pour exiger le respect du droit de grève et des libertés syndicales. » On n'est pas plus démocratique ni plus hypocrite.

Lundi 13, l'équipe d'après-midi des opérateurs reprenait le travail avec l'assurance des délégués que la lutte recommencerait... une fois tout le monde au travail. L'équipe de nuit, en l'absence des délégués, arrêtait à minuit. Mais toute la semaine, le travail a été assuré.

La direction a dû revenir sur les sanctions parce que la grève risquait de s'étendre. Elle faisait un recul stratégique ; voilà comment elle le présente : les sanctions sont levées parce que les syndicats se sont engagés à faire respecter la liberté du travail dans tous les services, « c'est-à-dire, a-t-elle précisé dans une note, à ce que les agents qui se déclarent en grève quittent les lieux du travail et se dispersent aussitôt sans stationner ou défiler dans les couloirs et les halls, après avoir cessé leur activité ».

Il est fort probable que les syndicats ont effectivement accepté une telle clause, mais finalement elle n'engage qu'eux-mêmes vis-à-vis de la direction et nullement les employés qui ont su répondre aux attaques de la direction et qui, surtout, n'ont nullement renoncé à obtenir satisfaction.


**LUTTE OUVRIERE**

Directeur Publication : Michel Rodinson

**ABONNEMENTS :**

6 mois ..... 15 F
1 an ..... 25 F

**ABONNEMENTS DE SOUTIEN :**

6 mois ..... 30 F
1 an ..... 50 F

**ABONNEMENTS SOUS PLI FERME :**

6 mois ..... 35 F
1 an ..... 65 F

**Correspondance :**

M. RODINSON - Initiative Socialiste -
54, rue Monsieur-le-Prince - PARIS-6e

Distribué par les N.M.P.P. — C.P.C. - PARIS

## MARSEILLE

# Un mois de lutte chez les travailleurs du port

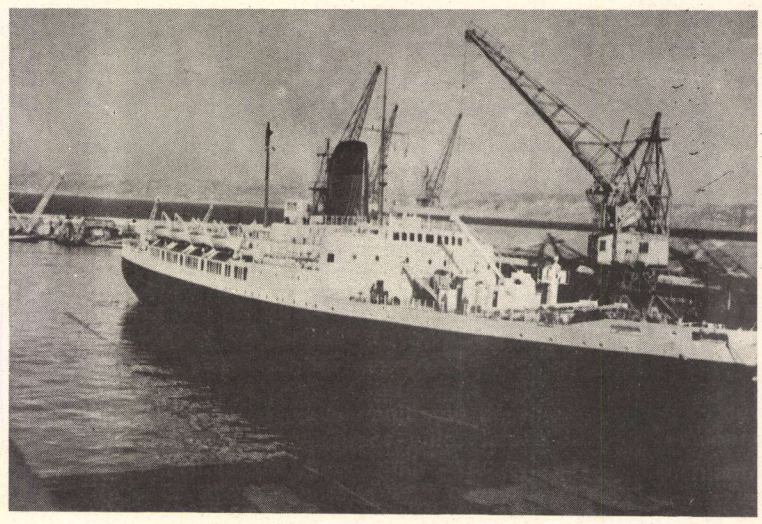

**C'ETAIT tacitement admis depuis des années, cela avait même été signé dans la convention collective de juin 1968 : à chaque variation du SMIG, il devait y avoir une réunion paritaire pour revaloriser le salaire de base des dockers du pays. Cependant, il y a un mois le syndicat patronal (U.N.I.M.) refusait d'honorer sa signature. Devant ce « coup de force », la C.G.T. appelait tous les dockers de France à la lutte.**

Aussi, le 16 septembre dernier, des assemblées générales, dans tous les ports, décidaient, pour faire pression sur les acconiers (les patrons de la manutention portuaire) de cesser d'effectuer les heures supplémentaires, les nuits et dimanches. La C.G.T., comprenant que les dockers ne se battraient pas pour quelques pour cent en plus sur le salaire de base, mit en avant trois autres revendications :

— Une réduction du temps de travail de dix minutes par jour que les travailleurs pourraient « capitaliser » en prenant quelques jours de congés supplémentaires (une semaine environ) dans l'année. Cette réduction était prévue à l'époque de Grenelle, et même par une circulaire ministérielle du 4 septembre 1968. Mais les acconiers ne veulent pas en entendre parler. A Marseille, ils ont été jusqu'à proposer de réduire de dix minutes le temps du repas, de façon à pouvoir quitter plus tôt : évidemment, les dockers n'en ont pas voulu.

— La C.G.T. demande aussi l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans au lieu de 65. En effet, si cette revendication est partout justifiée, elle l'est d'autant plus pour une profession pénible et dangereuse comme celle de docker. Actuellement, la plupart des travailleurs âgés sont reconnus « inaptes » à la visite médicale, et on leur réserve les travaux « légers » (en principe) à quai. Rappelons aussi que ce métier connaît un nombre effarant d'accidents du travail, bien souvent mortels.

— Enfin, la dernière revendication est le relèvement des cotisations à la Sécurité sociale, et des prestations en cas d'arrêt maladie. En effet, contrairement à l'ensemble des salariés, les dockers ne cotisent que sur le salaire de base (34,20 F par jour de travail) et non sur le salaire réel (de l'ordre de 50 F par jour, et non de 70 F comme le prétend *Le Monde*. Aussi, en cas de maladie, l'indemnité journalière versée par la Sécurité sociale atteint à peine 14,20 F et beaucoup de dockers sont contraints de reprendre le travail à demi-guéris car ils ne parviennent plus à vivre autrement. Toutefois, la C.G.T., accommodante, se contentait de revendiquer un relèvement de 10 % du salaire donnant lieu à cotisation (37,50 F par jour), comme le prévoyait d'ailleurs la même circulaire ministérielle du 4-9-1968.

Toutes ces revendications, souvent anciennes d'ailleurs, ont été adoptées par les assemblées générales : enfin, on allait se battre pour des objectifs clairs et précis. Mais la toute puissante C.G.T. (syndicat unique dans tous les grands ports, excepté Marseille où elle est cependant largement majoritaire), après avoir « lancé » le mouvement, ne voulut pas entamer une lutte vraiment efficace. Après quelques jours sans heures supplémentaires, nuits et dimanches, une réunion paritaire nationale ne donna rien. La C.G.T. donna l'ordre de « faire le ralenti », c'est-à-dire de ralentir les cadences. A Marseille, personne, même chez les plus combattifs, n'en voulait : le précédent mouvement de « ralenti » s'étant terminé par un lock-out de vingt-trois jours. Alors, autant se mettre en grève tout de suite. Le ralenti fut suivi dans plusieurs ports du Nord et de l'Atlantique dont certains furent lock-outés par les acconiers. A Marseille, il y eut quelques collectes de soutien et fort peu d'informations sur la situation dans ces ports. Quelques temps après, nouvel échec d'une réunion paritaire, qui provoqua cette fois-ci la colère des dockers dont beaucoup parlaient de se mettre en grève. Les délégués eurent du mal à expliquer qu'une grève nationale d'une journée était prévue « tous ensemble » le surlendemain, et qu'il fallait donc attendre. La journée de grève eut bien lieu (suivie comme toujours à 100 %), mais beaucoup de dockers sont découragés et ne voient pas où ça va les mener de continuer l'arrêt des heures supplémentaires qui gêne, bien sûr, les acconiers, mais n'empêche pas le port de fonctionner tout de même. Certains disent qu'il aurait fallu se mettre en grève tout de suite, dès le début, tous les ports ensemble, parce qu'à Marseille seulement il n'y avait aucune chance de l'emporter...

Et effectivement, la C.G.T., qui a à peu près tout essayé comme formes d'action (la dernière trouvaille de la Fédération recommande aux dockers de se tenir prêts à des « arrêts surprises d'une heure et plus à l'appel du secrétariat fédéral ») s'est bien gardée de proposer la grève de tous les ports de France jusqu'à satisfaction des revendications, ce qui aurait entraîné la paralysie d'une bonne partie de l'économie du pays.

Alors que la C.G.T. a multiplié les assemblées générales afin de « consulter démocratiquement la base », elle n'a jamais demandé à tous les dockers de France s'ils voulaient faire grève ensemble.

Dans ces conditions, la lutte des dockers, malgré l'autosatisfaction fédérale qui reconnaît la « discipline et l'unité » des travailleurs, risque fort de se terminer, dans le meilleur des cas, par quelques miettes que les patrons voudront bien accorder. Mais aussi par un certain « désenchantement » des travailleurs à l'égard des responsables qui savent si bien désorganiser leur lutte.

## DEVILLE-LES-ROUEN

# A la C.T.N. c'est la grève et l'occupation de l'usine

AU début de la semaine, la lutte pour la suppression du poste du samedi soir semblait terminée.

Nombreux étaient les gars qui, de guerre lasse, revenaient travailler le samedi soir : il y en a eu à peu près 70 sur 120 le samedi 11 octobre.

Tout paraissait enterré.

Puis, une deuxième lettre de menaces était envoyée à des travailleurs. C'est alors que quelques gars, dont un délégué, décidèrent qu'il fallait agir immédiatement : occupation de l'usine le jeudi 16 octobre..

Cette proposition fut adoptée par une imposante majorité de camarades à la réunion du casse-croûte.

Bientôt, tous se rallient à cette décision.

En une demi-heure, les portes sont bouclées.

Les camarades veulent enfermer le directeur. Mais après quelques bousculades il peut s'échapper, cigare enlevé du bec, les habits et les cheveux en bataille. Il s'éclipse par une petite porte.

Le poste de l'après-midi arrive et continue l'occupation. Beaucoup de gars du matin restent avec eux jusqu'à 7 heures du soir.

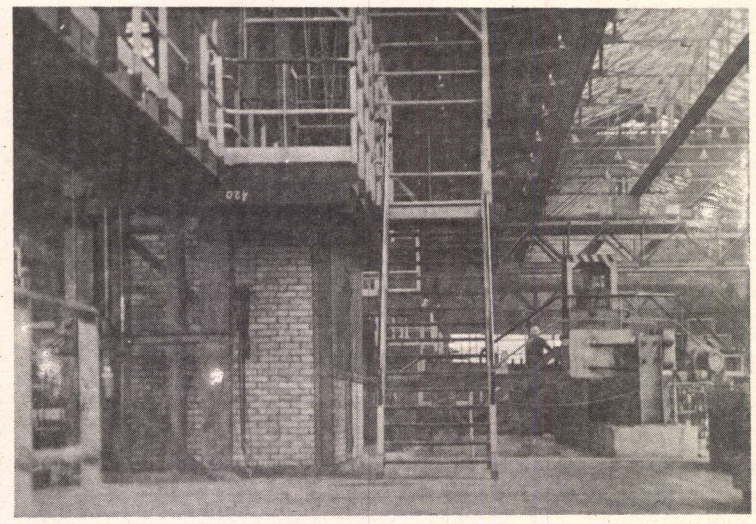

La nuit, l'occupation se poursuit.

Le matin, un groupe de jeunes actifs installent des banderolles sur la porte avec les revendications, et des inscriptions à la peinture.

Quelles sont les revendications ?

— Suppression du poste du samedi soir sans perte de salaire ;

— Prime de quart ;

— Augmentation des salaires ;

— Paiement des heures de grève.

Le vendredi matin, à 8 h 15, le principal responsable syndical est arrivé endimanché.

A l'heure où nous écrivons, l'occupation se poursuit. Mais le problème est que peu de travailleurs participent activement à la grève.

Vendredi après-midi, certains délégués vont « avoir l'honneur » de discuter avec la direction.

*A suivre...*

## DIJON

# Grève illimitée chez Boutillon

DEPUIS le 2 octobre, la petite entreprise de métallurgie Boutillon Frères est en grève.

Une quarantaine d'ouvriers, presque tous O.P., y fabriquent des machines-outils (cisailles, poinçonneuses, etc.).

Les locaux, les machines, tout y est vieux, entraînant des conditions de travail déplorables, où l'hygiène et la sécurité sont à peine respectées.

Les horaires sont longs : 50 h par semaine ; la maîtrise nombreuse : 10 contremaîtres pour 40 travailleurs. Quant aux salaires, ils sont tout simplement scandaleux. En effet, le P1 mini peut toucher 3,05 F de l'heure et le P2, s'il plait bien au chef et s'il a de l'ancienneté, il se fait royalement 3,86 F de l'heure.

Mais, nous dira la direction, ils font des heures, et puis il y a la prime de productivité ! ! Il y a aussi une prime individuelle de production, qui représente 50 % du salaire, pas plus... autant dire que si votre « cote d'amour » n'est pas très haute, la direction peut prendre la liberté de vous retirer la moitié de votre salaire...

Voilà le style de la petite entreprise dijonnaise... qui s'apparenterait plutôt à une vaste entreprise de piraterie... dont les travailleurs isolés feraient les frais... jusqu'au jour où leur colère a éclaté...

Le jeudi 2 octobre, les 4 délégués C.F.D.T. (2 titulaires, 2 suppléants) ont une entrevue avec la direction, cahier de revendications en main. Ils demandent 5 % d'augmentation minimum, et une indemnité de transport pour ceux qui habitent hors de Dijon.

Devant le refus de la direction, les travailleurs décident aussitôt de faire deux heures de grève en guise d'avertissement.

Pendant trois jours, la grève de 2 heures sera observée par tous les travailleurs, sauf les chefs.

Le mardi 7, voyant que la direction ne veut toujours rien savoir et qu'elle en profite pour faire faire les commandes les plus urgentes, il est décidé que l'on fera 4 heures de grève.

Le mercredi 8, c'est la grève illimitée, seule la dizaine de chefs continue à travailler.

Cela fait maintenant deux semaines que les 31 ouvriers de chez Boutillon sont en grève. Quant au seigneur de l'usine, le directeur, il ne s'en est pas encore remis, tout ce que les grévistes ont pu obtenir de lui, c'est qu'ils pouvaient continuer la grève jusqu'à la Saint trou du c... La direction n'a encore rien perdu... sauf sa bonne éducation.

Quant aux grévistes, pour eux, il n'est pas question d'un compromis, on rentrera quand la direction aura cédé. Tout le monde a le moral.

# des millions d'américains manifestent contre la guerre du Vietnam

Une vue de la manifestation, durant la « journée moratoire », à Boston. (U.P.I.)

**DES millions d'Américains ont participé mercredi à la journée moratoire contre la guerre au Vietnam. Ils ont manifesté un peu partout et sous toutes les formes, affrontant quelquefois les matraques des policiers, mais la plupart du temps dans le calme et avec la bénédiction de certaines sommités de la société américaine.**

**Car si le nombre des participants aux diverses manifestations de cette journée est réellement imposant, la qualité de certains d'entre eux n'est pas moins remarquable. Comme est remarquable l'appui reçu par eux de la part d'hommes politiques tels Edward Kennedy, Eugène Mac-Carthy ou Lindsay, le maire de New York.**

Bien sûr, si les chefs des Eglises ou les hommes politiques libéraux sont descendus dans la rue, ou ont apporté leur caution à ceux qui l'ont fait, c'est qu'ils étaient assurés non seulement que ces manifestations resteraient dans des limites bien précises mais surtout qu'elles ne gênent pas trop le gouvernement actuel des Etats-Unis.

Nixon l'a dit et répété : le but des U.S.A. c'est maintenant de retirer les troupes américaines du Vietnam. C'est là le feu vert qui fait qu'un Bill Moyers, ancien porte-parole de l'ex-président Johnson ou un Roswell Gilpatric, ancien adjoint de l'ex-secrétaire d'Etat à la défense Mac Namara, peuvent se retrouver aujourd'hui parmi les manifestants pacifistes new yorkais après avoir approuvé et même conduit la politique de guerre. Contrairement à leurs homologues européens, les bourgeois américains participent plus volontiers à des manifestations de rues — ce qui donne à une journée comme celle de mercredi un caractère inconnu de nous — mais ils ne le font que lorsque cela est sans danger pour leur Etat.

D'une certaine manière même, les manifestations de mercredi peuvent aider le gouvernement Nixon. Car si le gouvernement américain voudrait bien pouvoir se retirer du Vietnam, il est toujours pour l'instant à la recherche de la solution qui lui permettrait de le faire.

Il a bien celle qui consisterait à abandonner purement et simplement le gouvernement de Saigon à son triste sort, à lui retirer le soutien des Etats-Unis et même à favoriser un coup d'Etat qui permettrait d'installer au pouvoir des gens favorables à la négociation avec le Vietcong. Encore faut-il trouver ces gens. Et ce serait pour les Etats-Unis la plus mauvaise des solutions, car elle montrerait pour tous les gouvernements alliés des Etats-Unis, en particulier ceux du Sud-Est asiatique, le peu de cas que l'on fera d'eux en cas d'aggravation de la situation. Cette solution, les U.S.A. ne l'adopteront qu'en dernière extrémité s'il s'avère tout à fait impossible d'en trouver une autre.

Et pour l'instant plutôt que de se débarrasser purement et simplement des Thieu et Ky, le gouvernement américain s'efforce de les amener à composition par la persuasion. Mais ceux-ci ne se font — et sans doute avec juste raison — aucune illusion sur leur propre sort à plus ou moins brève échéance, si les négociations s'engagent sérieusement avec le F.N.L., si un gouvernement de coalition est mis sur pied et surtout si les troupes américaines quittent le Vietnam. La seule politique qu'ils connaissent est donc de bloquer au départ tout le processus.

C'est ainsi que des manifestations comme celle de mercredi peuvent aller dans le sens de la politique de Nixon. Sans mettre en quoi que ce soit l'ordre établi en danger, elles montrent à l'évidence à Thieu et à Ky mais aussi à l'état-major américain, dont une fraction au moins reste certainement favorable à la poursuite de la guerre, même si celle-ci doit durer vingt ans, que l'opinion américaine est de plus en plus hostile à cette guerre, qu'il faudra bien, tôt ou tard, retirer les troupes américaines, que le plus sage c'est quand même d'essayer de trouver la voie du compromis.

Cette première journée « moratoire » a été imposante. Elle a démontré qu'une énorme fraction du peuple américain est maintenant hostile à la poursuite de la guerre. Elle n'a pourtant nullement pris Nixon à la gorge. Celui-ci a toujours une bonne marge de manœuvre. Il peut encore se permettre de déclarer sans rire que la guerre sera certainement terminée avant... 1972, ce qui est se moquer de tous ceux qui réclament un retour rapide des boys qui se battent dans les rizières indochinoises.

Nixon ne se moquera peut-être pas toujours. Les organisateurs du moratoire ont décidé de le renouveler chaque mois. Peut-être leur projet va-t-il faire long feu, l'opinion publique se décourager devant le peu de cas que l'on semble faire de ses manifestations et accepter que la guerre dure aussi longtemps que les Etats-Unis n'auront pas trouvé la solution politique qui leur convienne.

Mais il est aussi très possible que la mobilisation des Américains contre la guerre s'accentue, que la colère grandisse contre un gouvernement qui, tout en sachant et en affirmant que la guerre ne peut plus être gagnée, la continue et laisse tuer chaque jour, pour rien, même de son point de vue, des dizaines de jeunes. Alors les prochaines journées moratoires risquent peut-être de ne plus avoir la bénédiction des archevêques et de certains sénateurs. Elles ont pourtant toutes les chances d'être de plus en plus efficaces. Il n'est pas sûr que Nixon ait les trois ans qu'il se donne pour sortir du guêpier vietnamien.

# GRÈVE DES ÉBOUEURS EN ANGLETERRE

**DEPUIS trois semaines, les ordures ne sont plus ramassées dans les rues de Londres. En effet, les éboueurs sont en grève pour obtenir de meilleurs salaires. Dans cette catégorie de travailleurs parmi les plus mal payés, les salaires sont inférieurs à 165 F par semaine, soit en gros le S.M.I.G. français. Les éboueurs ont décidé de ne pas reprendre le travail tant qu'ils n'auront pas obtenu un salaire de 250 F par semaine).**

Une rue de Londres. (U.P.I.)

*Si aucune proposition acceptable ne leur a encore été faite, par contre, la presse et les autorités ne manquent pas de souligner le danger que représente l'amoncellement d'ordures non ramassées pour la santé de la population londonienne. Ce qui aurait fait dire à un gréviste : « Nous charrions des ordures tous les jours, et personne jusqu'à présent n'est pourtant venu nous parler des risques que nous courrions pour notre santé ! »*

*Malgré les tentatives du gouvernement pour briser la grève, les éboueurs tiennent bon et se sont organisés en piquets de grève permanents sur les emplacements de marché, pour empêcher le ramassage des ordures par des « jaunes ». Ils ont, par ailleurs, réussi à dissuader des travailleurs qu'on avait chargés de distribuer des sacs poubelles en plastique d'accomplir cette besogne qui irait contre le sens de leur mouvement.*

*Et si le non-ramassage des ordures présente effectivement un danger pour la santé des londoniens, à qui la faute sinon à la municipalité qui refuse depuis trois semaines de satisfaire une revendication plus que justifiée ? Mais peut-être la santé des gens est-elle pour elle un moindre souci. Il y a dans l'air londonien certainement autant de microbes produits par les fumées d'usine, les gaz, etc., et il faut bien s'en accommoder.*

*La grève des éboueurs aura amené une catégorie de travailleurs parmi les plus déshérités, qui compte, là aussi, un fort pourcentage d'ouvriers immigrés, à s'organiser et à tenir tête aux autorités. Ce mouvement a d'ailleurs encouragé les éboueurs d'autres régions d'Angleterre à se joindre au mouvement. Il n'est pas jusqu'aux employés des lavatories municipaux, balayeurs de rues, conducteurs d'autocars et gardiens de parcs qui ne se soient ralliés à la grève des éboueurs. Tous ces travailleurs, d'habitude ignorés, méprisés, se sentent aujourd'hui forts dans ce mouvement qui les unit.*

*Est-il nécessaire d'ajouter que cette grève, bien entendu, est une « grève sauvage », et que les syndicats anglais, qui ont déjà tenté de négocier des accords boiteux, n'ont pas encore pris la décision d'officialiser la grève, de la reconnaître en quelque sorte, ce qui aurait pour conséquence de généraliser la lutte à l'ensemble du pays et permettrait de négocier à l'échelle nationale...*


## LUTTE OUVRIÈRE

« LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lecteurs.

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et régénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'informer.



Imprimerie ROTO TECHNIC OFFSET 352 - 37 - 07